VOLUME XI — WINNIPEG, MAN., MARDI 12 FEVRIER 1924 — NUMERO 36

Adressez to[illegible]ndance à "L[illegible]E"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LES AFFAIRES DANS L'OUEST

Il y a ça et là un peu d'amélioration, mais les conditions, en général, ne sont pas encore satisfaisantes

La lettre mensuelle de la Banque Royale du Canada publie les renseignements suivants sur l'état des affaires dans les provinces de l'Ouest:

Alberta

L'expédition du blé a continué régulièrement pendant le mois de décembre et l'on estime que 60 pour cent du grain était en route vers le marché dans la première semaine de janvier. Les minoteries travaillent à pleine capacité et les ventes soutiennent favorablement la comparaison avec celles de 1922.

Les affaires en gros dans toutes les catégories ont accusé une augmentation substantielle en décembre. Les négociants rapportent les progrès approximatifs suivants sur 1922: nouveautés, 15 à 25 pour cent; ferronnerie, 50 pour cent; chaussures, 20 pour cent. Les perspectives pour les mois prochains sont favorables.

Les marchands de détail rapportent en général une heureuse augmentation dans leur commerce de décembre; dans quelques cas la saison des fêtes est la meilleure que l'on ait vue depuis quatre ans. Grâce à la liquidation de leurs marchandises et à un marché plus ferme, les marchands vont être maintenant en meilleure position qu'il y a un an.

A l'exception d'un petit marché local pour les animaux maigres, il n'y a pas eu d'amélioration dans la situation du bétail, qui continue à être peu satisfaisante à cause des bas prix. On peut cependant s'attendre à quelque amélioration en 1924, car il y a ample provision de fourrage dans la province, la température jusqu'ici a été favorable et les pertes cet hiver seront réduites au minimum.

Les maisons de gros et de détail sont généralement satisfaites du payement des comptes pendant le mois, mais l'on éprouve de la difficulté à obtenir la réduction des vieilles dettes.

Saskatchewan et Manitoba

Le volume des affaires faites par les manufactures pendant décembre a été, d'après les apparences, légèrement au-dessous du chiffre du mois correspondant l'année dernière. On n'entrevoit aucune activité marquée dans un avenir immédiat.

Les affaires de gros en décembre n'ont pas répondu à l'attente; certains rapports indiquent un résultat égal à celui de l'année dernière ou même meilleur, mais en général les affaires ont été de 10 à 15 pour cent au-dessous. Le commerce du vêtement et de la chaussure accuse un sérieux déclin à cause d'une température modérée continue.

Les affaires de détail ont été inférieures à celles de décembre 1922 d'après la plupart des rapports, mais plusieurs points annoncent des ventes égales ou légèrement supérieures à celles de l'année dernière. Les conditions dans la Saskatchewan et dans l'Ontario, à l'ouest des Grands Lacs, sont plus satisfaisantes qu'au Manitoba, où les ventes ont été, en général, de 20 à 25 pour cent moins élevées que l'année dernière. Le commerce de la saison des fêtes a été très bon, mais limité à une période très courte.

Les perceptions, bien que peut-être légèrement supérieures à celles de l'année dernière à la même époque, ne sont pas encore satisfaisantes, surtout dans le commerce de gros et de détail. Les comptes courants se paient assez bien, principalement à la suite d'un meilleur discernement par rapport au crédit. On rapporte que les payements sur hypothèques se comparent favorablement avec l'année dernière.

Les conditions au sujet du travail ont été bonnes jusqu'à présent cet hiver et il y a peu d'hommes sans emploi dans les plus grandes villes.

Une conférence économique pour le Manitoba

Le premier ministre Bracken a invité 49 organisations provinciales à assister à une conférence économique qui a lieu aujourd'hui et demain à l'hôtel Marlborough. On y discutera toutes les questions économiques, en vue d'améliorer les conditions rurales et urbaines au Manitoba.

Glorieusement régnant



SA SAINTETE PIE XI

qui vient de célébrer le deuxième anniversaire de son élection au suprême Pontificat. C'est le 6 février 1922, en effet, que le cardinal Achille Ratti fut appelé à recueillir la succession de Benoit XV.

LA TAXE SUR LES OPTIONS EN COUR SUPREME

Une cause très difficile — Les juges demandent aux avocats un supplément d'informations

Ottawa — La Cour suprême a remis à deux semaines l'étude de la constitutionnalité de certaines dispositions de la loi de 1923 sur les options de grain en Bourse, loi adoptée par la législature du Manitoba. Dans l'intervalle, les avocats des intéressés rassembleront d'autres faits et les soumettront par écrit au tribunal. La nature de ces faits est laissée à la discrétion des avocats, qui sont M. Eugène Lafleur, C.R., de Montréal, pour les procureurs généraux de la Saskatchewan et de l'Alberta, et l'honorable A.-B. Hudson, M.P., pour le procureur général du Manitoba. Les plaidoiries sont terminées.

Deux questions ont été posées au tribunal:

1—La législature du Manitoba a-t-elle le pouvoir d'appliquer le chapitre 17 de ses statuts de 1923 intitulé: "Loi pourvoyant à la perception d'une taxe des personnes vendant du grain pour livraison future?

2—Si cette loi n'est que partiellement ultra vires, sur quels points l'est-elle?

Taxe légère

L'hon. A.-B. Hudson, M.P., occupant pour le procureur général du Manitoba, fit observer que la taxe n'affectait que les personnes domiciliées au Manitoba. Elle est si peu élevée, dit-il, que ceux qui spéculent sur les options ne prennent pas la peine de la faire payer par les acheteurs en calculant sa proportion exacte sur telle ou telle transaction.

Le juge Idington déclara que de nos jours il est naturel de supposer que l'on tient compte de toutes les dépenses d'un commerce dans le prix de détail d'un produit. Un autre juge suggéra sur un ton badin que le simple fait que la taxe était trop légère pour être calculée à chaque transaction permettait peut-être au courtier de se servir une commission trop généreuse pour la taxe.

Les juges se plaignirent de ce que les mémoires présentés par les parties n'étaient pas assez complets pour permettre aux juges de prendre une décision en pleine connaissance de cause. Le juge Idington déclara qu'il soupçonnait les adversaires de la Bourse aux grains d'avoir inventé cette loi.

Inconstitutionnalité

M. E.-J. Newcombe, C.R., sous-ministre de la Justice, représentait le gouvernement fédéral. Il se contenta de faire remarquer que la taxe imposée par le statut provincial se faisant sentir en dehors de la province, elle dépassait les pouvoirs de la législature.

Le juge en chef suggéra à MM. Hudson et Lafleur de se consulter sur les faits à porter à la connaissance du tribunal, dans deux semaines. Le juge en chef déclara qu'il était presque impossible, avec les faits présentés, de comprendre la cause.

ENCORE UN COUP DE LLOYD GEORGE

Il cherche à ameuter l'opinion publique contre la France en parlant d'un prétendu pacte secret franco-américain

Londres — Une sensation extraordinaire a été causée dans le Royaume Uni et dans les pays de l'Europe continentale par l'ex-premier ministre Lloyd George qui a accusé Woodrow Wilson et Georges Clemenceau, ancien président du conseil des ministres de France, d'avoir, à son insu, pendant la conférence de la paix, conclu un pacte secret par lequel le président des Etats-Unis approuvait l'occupation de la Rhénanie par les troupes françaises, pendant quinze ans.

Les ministères des affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne ont manifesté une activité remarquable; le premier a démenti carrément Lloyd George et l'autre a demandé de plus amples explications à l'ex-premier ministre de la Grande-Bretagne.

Celui-ci a dû nier qu'il avait jamais parlé de pacte secret.

L'émoi suscité en France, comme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, a été grand sur le coup.

M. Ramsay MacDonald a cru devoir désavouer toute responsabilité dans cet incident fâcheux.

L'Italie à son tour reconnait la Russie

Rome — Des relations normales existent aujourd'hui pour la première fois, depuis la chute du régime du tsar, entre l'Italie et la Russie. La reconnaissance du gouvernement soviet à Moscou a coincidé avec la signature d'un traité commercial entre les deux pays, et on a annoncé qu'un ambassadeur à Moscou serait nommé immédiatement.

L'action de l'Italie suit celle du gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne, qui a reconnu le soviet dès son avènement au pouvoir.

FREDERICTON, N.-B. — La législature du Nouveau-Brunswick se réunira le 6 mars.

Le pont de glace s'est formé à Québec pour la première fois depuis 26 ans

Québec — "Le pont de glace est pris! Le pont de glace est parti!" Telles sont les deux nouvelles qui ont causé une grande sensation à Québec, jeudi. Le pont de glac est pris! Il y avait 26 ans que le pont n'avait pas pris entre Québec et Lévis. Les gens commencèrent aussitôt à traverser sur la glace. Soudain la nouvelle parcourut la ville: "Le pont de glace est parti!" Des rumeurs fantastiques furent annoncées; on disait que 50 personnes étaient entraînées par les glaces.

Aussitôt les bateaux traversiers, des chaloupes de sauvetage furent envoyés au secours des victimes. Le "Lady Grey", brise-glace, qui avait travaillé tout l'après-midi à briser la clef de la glace, se porta au secours des victimes et parcourut le fleuve toute la nuit.

Bien que l'on ait craint longtemps pour la vie de plusieurs groupes de personnes, il n'y a cependant pas eu de victime.

UN VASTE PROJET

Une usine électrique à Estevan pour desservir tout le sud-ouest de la Saskatchewan

Régina — La question de l'établissement d'une immense usine d'énergie électrique pour le sud de la Saskatchewan revient sur le tapis. La succursale de Régina de l'Institut des ingénieurs du Canada, qui se réunit ici cette semaine, exprimera l'opinion des experts sur le projet. Celui-ci prévoit l'érection d'une seule usine centrale à Estevan, près de la frontière internationale, où l'énergie électrique peut être tirée du charbon à sa sortie de la mine. Le pouvoir ainsi développé, disent les avocats du projet, serait suffisant pour répondre aux besoins des municipalités de toute la partie sud-est de la province.

Une commission du gouvernement provincial avait déjà étudié le projet il y a une dizaine d'années, mais il n'aboutit pas alors surtout à cause de la guerre.

Nouvelles brèves

GRAYSON, Sask. — On a trouvé dans un bosquet de trembles le corps de Georges Perisiau, 16 ans, garçon de ferme, disparu depuis le 30 janvier. Il portait une blessure ressemblant à celle faite par une balle de carabine. Une enquête est ouverte.

PROVOST, Alta — Le jeune fils de J.-A.-C. Bernard, du district de Rosenheim, âgé de deux ans, est mort après six jours d'agonie, des suites de brûlures reçues en plongeant accidentellement dans un seau d'eau bouillante.

KAMSACK, Sask. — L'exode des Doukhobors de la Saskatchewan a commencé. Un groupe comprenant vingt-quatre personnes est parti pour New-York. Les Doukhobors retournent dans leur pays, c'est-à-dire l'Ukraine.

MONTREAL — Suivant l'exemple du cardinal Bégin, Mgr Gauthier a publié une lettre pastorale contre les danses et les modes immorales qui a été lue, dimanche, dans toutes les églises de l'archidiocèse de Montréal.

OTTAWA — Les projets de la session fédérale comprennent la construction de deux embranchements du Canadien National au Manitoba: une ligne de Sainte-Rose du Lac à Rorketown, 22 milles, $378,000; une autre de Pine Falls à la rivière Winnipeg, 19 milles, $450,000.

TORONTO — Le discours du trône lu à l'ouverture de la législature annonce un referendum sur la question des liqueurs.

NORTH BAY — Les mines d'or de l'Ontario-Nord ont brisé tous les records précédents dans le mois de janvier, ayant produit environ $2,100,000.

MONTREAL — M. Charles-Adonaï Champagne, compositeur de musique canadien-français, a gagné le premier prix de mille francs, au premier concours pour le million du "Matin", de Paris.

OTTAWA—On a commencé la construction des deux grandes tours qui serviront de support aux antennes de la station de radiotéléphonie des chemins de fer nationaux. Ces tours du type Eiffel, d'une structure semblable à la tour géante de Paris, ont 77 pieds de hauteur et 18 pieds à la base.

OTTAWA — Le gouvernement a décidé de ne pas terminer cette année la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Dans les estimés ne paraîtra que la somme nécessaire à l'entretien de la section déjà construite, soit $350,000.

QUEBEC — M. L.-J. Doucet a été nommé prince des poètes canadiens, au cours d'un dîner de la Société des Poètes. C'est la première fois au pays que l'on imite, en ce sens, les poètes français.

OTTAWA — La production totale des oeufs de ferme au Canada pour 1923 a été d'environ 202,186,508 douzaines, contre 194,058,468 en 1922. Leur valeur totale est estimée à $48,770,780 contre $48,490,678 en 1922. Ces chiffres ne comprennent que les oeufs produits sur les fermes.

TORONTO — L'hon. Manning Doherty, chef des progressistes de l'Ontario, revendique pour son parti le droit d'être désigné comme l'opposition officielle à la Législature provinciale.

TROIS-RIVIERES—Des voleurs ont pénétré pendant la nuit dans l'église d'Almaville et, ne trouvant rien à y dérober, ont souillé le tabernacle et les autres objets sacrés avec des bouts de cigarettes.

HULL — Un syndicat allemand se propose d'établir à Hull une fabrique de papier maché et de jouets au coût d'un demi-million.

QUEBEC — Simone, enfant de M. et Mme Amédée Blouin, âgée de 6 mois et demi, a péri dans l'incendie qui a éclaté chez ses parents, place du marché Champlain, à la basse-ville.

UNE EXPOSITION EXTRAORDINAIRE

C'est celle des produits agricoles de l'Ouest, qui se tient en ce moment chez Eaton

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a inauguré l'exposition des produits agricoles de l'Ouest, jeudi après-midi, au magasin Eaton. On remarquait la présence d'un grand nombre de ministres et de députés, de conseillers municipaux, de représentants des chemins de fer, des sociétés d'agriculture, des maisons d'éducation, etc.

Au cours de son allocution, le premier ministre a félicité la compagnie Eaton pour l'aide magnifique qu'elle apporte à l'agriculture dans l'Ouest en dotant cette exposition de si riches prix. Sa conclusion a apporté une note d'espoir pour l'avenir, avec l'assurance que l'union des efforts triompherait des difficultés et que l'Ouest redeviendrait prospère.

Une exposition unique

L'exposition occupe tout le septième étage des magasins Eaton, qui a été décoré avec beaucoup de goût pour la circonstance. On n'a jamais rien vu de semblable à Winnipeg ni ailleurs. Les visiteurs peuvent passer plusieurs heures sans se lasser à faire le tour des nombreuses sections.

Une exposition des ressources naturelles de l'Ouest en miniature occupe toute la largeur de l'édifice. On voit d'abord des animaux sauvages avec la cabine d'un trappeur; puis la prairie sauvage avec les bisons et les Indiens comme seuls habitants; l'étape suivante nous montre le rancher, qui élève des animaux mais ne cultive pas de grain; vient ensuite le homesteader en train de défricher sa terre; l'étape suivante est celle de la culture intensive du grain et enfin la dernière illustre la culture mixte, avec la ferme idéale consacrée partie aux diverses sortes de grain, partie aux animaux, partie aux fruits et aux légumes, agrémentée d'une maison d'habitation confortable.

L'exposition continuera d'être ouverte tous les jours jusqu'à la fin de cette semaine.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Les députés sont en faveur d'un plébiscite cette année

Régina — Le débat sur l'adresse a fourni à quelques députés l'occasion de faire connaître leur attitude au sujet de la demande d'un plébiscite sur la question des liqueurs.

W.-G. Robinson (Francis) a dit qu'après s'être opposé, l'année dernière, à la demande de la "Moderation League" en faveur du système de vente sous le contrôle du gouvernement, il était disposé à approuver cette année la demande d'un plébiscite.

A. Hermanson (Kenora) a déclaré que tout en croyant que la loi de tempérance de la Saskatchewan a fait beaucoup de bien, il pensait que le temps était venu de soumettre la question au peuple.

J.-G. Baker (Moose Jaw) a critiqué vigoureusement la manière dont la loi était mise en vigueur; "la province, a-t-il dit, est devenu un paradis de "bootleggers".

John Meikle (Biggar) a dit que le fonctionnement de la loi de tempérance avait augmenté le nombre des infractions à la loi du revenu intérieur.

Protection de l'enfance

Un bill pour amender la loi de protection des enfants a été soumis à la législature. Il stipule une surveillance plus étroite des maternités, maisons d'adoptions, etc. L'une des clauses nouvelles oblige toute personne tenant une maternité ou logeant des femmes en couches à faire une déclaration à cet effet au surintendant du bureau de protection des enfants. Ces maisons seront inspectées et il sera défendu de les annoncer au moyen de la publicité.

L'enquête sur les crèmeries coopératives

L'enquête sur les affaires des crèmeries coopératives de la Saskatchewan va commencer mardi matin, au parlement, devant le comité de l'agriculture de la Chambre. Le président et le gérant général de la compagnie seront les premiers témoins entendus. On suppose que l'enquête durera deux ou trois semaines.

Les nôtres à l'honneur



M. J.-E. LAFORCE,

agent de la colonisation du chemin de fer National du Canada dans la Nouvelle-Angleterre, qui vient d'être promu au poste d'agent général de la colonisation et du développement du réseau national pour l'Est des Etats-Unis. M. Laforce a son bureau à Boston.

UNE FEMME EST CONDAMNEE A LA PEINE DE MORT

C'est une Galicienne de Fish Creek, Sask., qui a empoisonné son mari dans des circonstances particulièrement odieuses

Prince-Albert, Sask. — Mme Katherine Tratch, jugée coupable du meurtre de son mari, dans le district de Fish Creek, en octobre dernier, a été condamnée à subir la peine de mort le 20 mai. Le jury a délibéré pendant quatre heures. La femme n'a manifesté aucune émotion lorsque la sentence a été prononcée.

Empoisonné avec de la strychnine

D'après l'autopsie médicale, Tratch est mort des suites de la strychnine qui lui a été administrée dans un verre de "home brew". On a trouvé dans son estomac un sixième de grain de strychnine. La victime se sentit malade quinze minutes après avoir pris le breuvage que lui avait présenté sa femme et mourut peu de temps après.

L'accusée avait confessé à la police que le poison lui avait été donné par un homme qui l'avait poussé à se débarrasser de son mari. Ses enfants ont corroboré ce témoignage.

L'avocat de la défense a imploré la pitié pour l'accusée qui est mère d'une nombreuse famille. Il a déclaré qu'on n'avait pas la preuve que Tracht n'était pas mort de mort naturelle et qu'il n'était pas malade avant d'avoir bu le "home brew". Les autorités médicales, a-t-il dit, attestent que la strychnine produit son effet au bout d'une heure.

Pas de grâce

Le juge Embury, dans son allocution au jury, a recommandé à celui-ci de ne pas faire trop de cas de la confession de l'accusée, parce qu'elle n'avait jamais déclaré en anglais qu'elle en comprenait le contenu. "Des confessions, a-t-il dit, sont souvent faites sous le coup de circonstances émouvantes sans que l'on se rende compte de leur signification".

Le juge a repoussé toute demande de grâce, renvoyant la question à une plus haute autorité. "Si les faits de l'accusation sont vrais, a-t-il déclaré, le crime est de la nature la plus odieuse."

Les sans-travail de la Ruhr sont aidés

Dusseldorf — Dans la région occupée de la Ruhr, le chômage continue d'affecter un grand nombre de personnes, malgré les ententes conclues par les autorités françaises et les industriels allemands. Une telle situation a, enfin, eu pour effet de faire comprendre leur devoir aux Allemands aisés que l'on considérait comme plus ou moins indifférents devant les souffrances des sans-travail. Depuis quelques mois, les familles aisées ont compris que les autorités municipales ne pouvaient pas efficacement lutter contre la menace de la faim et elles se sont montrées généreuses. Aujourd'hui, la majorité des sans-travail qui sont dans le dénuement reçoivent au moins un bon repas par jour.

PROGRES DE LA CULTURE MIXTE

La convention de Moose Jaw permet de les constater — L'Alberta en tête pour la qualité du beurre

Moose Jaw — La convention des laitiers de l'Ouest, comprenant le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, s'est réunie pour la première fois dans la grande province à blé de la Saskatchewan, sous la présidence de J.-A. Cauder, président de la "Saskatchewan Dairy Association".

Le coulage

Percy E. Reed, commissaire de l'industrie laitière pour la Saskatchewan, a présenté le rapport annuel de la branche de cette province. A retenir de son allocution cette phrase typique: "Le plus grand coulage dans l'industrie laitière au Canada aujourd'hui est le maintien sur les fermes de milliers de vaches dont la production ne paye même pas la nourriture."

M. Reed a fourni des indications intéressantes sur la production du beurre dans la Saskatchewan. Dans la partie sud de la province, autrefois entièrement consacrée à la culture du blé, l'augmentation de la production, entre 1919 et 1923, a été de 69.1 pour cent; dans le centre, elle a été de 68.2 pour cent.

Fourrages et silos

La culture des fourrages s'est grandement développée ces dernières années et avec elle la construction des silos. D'après les dernières statistiques, il y avait dans la province en 1922 460 silos et 298 du nombre total, soit 65 pour cent, ont été construits en 1923.

En 1920, il y avait seulement 4,000 acres dans toute la Saskatchewan semés en maïs et en soleil, tandis qu'en 1923 la superficie consacrée à la même culture s'élève à 88,000 acres. On remarque une augmentation à peu près équivalente dans la culture du trèfle, de la luzerne et des autres plantes fourragères.

Concours provincial

Le concours provincial de Laval pour les boites de 14 livres de beurre de crèmerie envoyées chaque mois de mai à octobre 1923, a donné lieu à une magnifique exposition. Le nombre total de points que l'on pouvait obtenir était de 600. Voici les noms des gagnants avec leur nombre de points:

1er, Co-operative Creamery company, Birch Hills, 581.9; 2me, Saskatchewan Creamery Company, Moose Jaw, 579.2; 3me, Saskatchewan Creamery Company, Swift Current, 577.2; 4me, Co-operative Creamery, Weyburn, 568.6; 5me, Saskatchewan Creamery Company, Carlye, 566.7; 6me, Saskatchewan Creamery Company, Maple Creek, 565.4; 7me, P. Burns Company, Prince-Albert, 564.8.

Concours interprovincial

Le concours interprovincial de Laval était entre les trois concurrents ayant obtenu le plus grand nombre de points dans les concours provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. C'est cette dernière province qui a emporté la palme; le Manitoba est arrivé second et la Saskatchewan troisième.

Concours fédéral

Dans le concours entre toutes les crèmeries du Canada, le jury n'a pu se décider entre le beurre de la City Dairy, d'Edmonton, et celui de la Crèmerie de Shoal Lake, Man.; il a décerné une médaille aux deux.

M. H.-F. Auld, sous-ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, a été l'un des orateurs à la convention.

Les délégués ont adopté à l'unanimité une résolution exprimant leur inaltérable opposition à l'importation, la vente et la manufacture de l'oléomargarine au Canada.

L'élevage du renard au Manitoba

Bien que l'industrie de l'élevage du renard ne soit encore que dans son enfance au Manitoba, il y a actuellement dans la province 19 fermes d'élevage, d'une évaluation totale de $654,510, terrains et animaux compris. L'Ile du Prince-Edouard tient la tête dans cette industrie au Canada avec 424 fermes d'une valeur totale de $3,692,934.

BRIDGEPORT, Conn. — M. l'abbé Hubert Dahme, curé de la paroisse catholique de Saint-Joseph, a été tué d'un coup de feu, en pleine rue, alors qu'il passait devant un théâtre. L'assassin a réussi à s'enfuir.

Législature du Manitoba

LE BUDGET DE 1924 SERAIT EN PROGRES SUR LES PRECEDENTS

Il n'y aura pas de nouvelles taxes, mais la taxe provinciale sur le revenu sera nécessaire pour améliorer l'état des finances — Le règlement de clôture est adopté — Pas de faveurs spéciales pour les fermiers — La charte de Saint-Boniface — Les séparatistes de Norwood

L'hon. F. M. Black, trésorier provincial, a prononcé son discours sur le budget jeudi. Il prévoit pour l'année fiscale 1924 un déficit sur le compte courant de $240,338.94. Ce déficit est inévitable, d'après notre grand argentier, en dépit de la taxe provinciale sur le revenu, des bénéfices provenant de la vente des liqueurs et des réductions opérées dans l'administration provinciale.

En progrès

M. Black estime que des progrès considérables ont été faits au cours de l'année pour relever les finances de la province. Il a informé la Chambre qu'il n'y aurait pas de nouvelles taxes ni d'augmentation de taxes pendant quelques années, mais que la taxe provinciale sur le revenu, qui sera prélevée cette année pour la première fois, sera absolument nécessaire pour placer la province dans une position plus satisfaisante.

Les profits sur la vente des liqueurs revenant au gouvernement, après remise faite aux municipalités de la part qui leur revient, est fixée à $500,000; mais sur ce chiffre $350,000 seulement doivent être considérés comme un revenu nouveau, le reste prenant la place de l'ancien revenu provenant de la vente des liqueurs sous l'ancien système.

Adoption du règlement de clôture

Le règlement de clôture a été adopté mercredi par 33 voix contre 15. Tous les membres du parti conservateur, à l'exception de M. Joseph Bernier, ont voté avec le gouvernement. M. Norris, avec quelques libéraux et tous les députés ouvriers, ont vigoureusement combattu la mesure jusqu'au bout.

M. Bernier a parlé pendant plus de deux heures. Il s'est déclaré opposé à la clôture parce qu'elle place dans les mains du gouvernement une arme puissante pour empêcher la discussion publique. On n'a jamais tenté d'introduire cette mesure ni du temps des conservateurs ni sous l'administration Norris. Le député de Saint-Boniface a dénoncé les attaques insistantes du "Free Press" contre le parti conservateur et a plaidé en faveur du "fair play" pour amener plus de cordialité entre les diverses classes de la population.

Les écoles fermées

MM. Joseph Hamelin et Joseph Bernier ont critiqué le gouvernement qui ne prend pas des mesures immédiates pour la réouverture des écoles fermées. Le premier ministre a assuré qu'un bill était inscrit au programme de la Chambre et allait être soumis sans délai.

J. Hamelin — "Un bill, c'est très bien, mais il faudrait agir immédiatement."

J. Bernier — "Si le gouvernement était désireux de rouvrir les écoles, il y a longtemps qu'il aurait agi. Même aujourd'hui, il devrait demander la suspension des règles de la Chambre et hâter l'adoption de ses bills, pour que les écoles soient ouvertes immédiatement. Si rien n'est fait très rapidement, une autre année va se trouver perdue en ce qui concerne ces écoles."

Pas de faveurs spéciales pour les fermiers

Discussion prolongée et animée sur un bref amendement à la loi des sociétés d'agriculture réduisant les subventions pour les prix de 50 à 60 pour cent.

L'année dernière le gouvernement a accordé à ces sociétés environ $80,000. La réduction proposée se traduirait par une économie de $10,000 à $15,000. Le premier ministre déclare que les sociétés d'agriculture au Manitoba reçoivent plus que dans les autres provinces et que même avec la réduction elles seront encore traitées plus libéralement que partout ailleurs.

M. Norris est opposé à une réduction qui porte un coup à l'industrie foncière de la province et il s'étonne que cette mesure vienne d'un gouvernement qui a l'appui des fermiers.

Là-dessus M. Bracken se fâche: "Nous allons, déclare-t-il, faire des réductions dans les matières qui affectent les fermiers aussi bien que dans celles qui affectent les autres. Ils ne recevront pas plus de faveurs que les autres. Le gouvernement n'a pas l'intention de soigner sa popularité en augmentant la dette de la province. Nous traitons encore libéralement les sociétés d'agriculture et nous leur donnons autant qu'il est possible à la province dans les circonstances."

La charte de Saint-Boniface

Le comité des affaires municipales de la législature a refusé au conseil municipal de Saint-Boniface le pouvoir d'interdire l'emploi des femmes dans les restaurants, hôtels, magasins de fruits tenus par des Chinois. Il a estimé que ce serait adopter une législation de classe et a appliqué la défense à toutes ces maisons en général, quels qu'en soient les propriétaires. La loi ne sera cependant mise en vigueur qu'en cas de plaintes motivées.

Un autre amendement à la charte de Saint-Boniface fait de la cour du banc du roi la cour d'appel finale pour la revision des répartitions de taxes.

Une enquête sur la production et la vente des produits agricoles

Comme résultat d'une motion de M. Bracken sous forme de sous-amendement à une résolution de M. Sanford Evans, la législature va entreprendre une enquête complète sur la production et la vente des produits agricoles, qui sera confiée à son comité de l'agriculture.

Le chômage problème national

Vendredi la Chambre a adopté une résolution de M. Farmer, député et maire de Winnipeg, à l'effet de demander au gouvernement fédéral de contribuer au moins pour une part au fonds de secours des citoyens sans travail du Manitoba, étant donné que le chômage est un problème essentiellement national.

Mme Rogers parle

Mme Edith Rogers (Winnipeg) a fait son premier discours de la session à l'appui de cette résolution. Elle a plaidé avec éloquence la cause des anciens soldats et dénoncé vigoureusement un système d'immigration qui fait venir ici des familles inaptes à s'établir sur des fermes.

Les séparatistes de Norwood

La première lecture a été faite d'un bill en faveur de la séparation de Saint-Boniface et de Norwood pour les fins scolaires. Ce bill est le résultat de la campagne d'agitation menée depuis plusieurs mois par la Ligue des Citoyens de Norwood. On prévoit une discussion intéressante sur ce sujet.

Le Collège d'Agriculture

Le projet de loi au sujet de la nouvelle situation du Collège d'Agriculture a été soumis à la Chambre. L'institution garde son nom de "Collège d'Agriculture du Manitoba", mais la direction, la propriété et le revenu en sont confiés au bureau des gouverneurs de l'Université. Elle devient une faculté d'agriculture de l'Université.

De-ci de-là

Notre nouveau ministre de la marine est un ancien ouvrier

Notre nouveau et sympathique ministre de la Marine, l'hon. M. Cardin, a déclaré, au cours de la belle manifestation que ses concitoyens de Sorel lui faisaient dernièrement, qu'il avait été ouvrier lui aussi, et qu'il avait déjà manié, aux côtés de son père, les outils de charpentier." C'est une fière allusion que faisait là ce citoyen respecté de Sorel qui, grâce à son énergie et à son travail, a pu gravir l'échelle politique jusqu'au rang de ministre d'un département des plus importants de notre gouvernement fédéral. M. Cardin est un parvenu de l'intelligence, classe de citoyens que notre beau pays ne produira jamais en assez grand nombre. Ce détail, souligné ainsi par M. Cardin lui-même, autorise donc les ouvriers, dit un confrère de la métropole, à réclamer aux avocats une part de l'honneur qu'ont ces derniers de compter comme l'un des leurs l'éloquent ministre de la Marine.

Le capitaine Bernier se rend en Angleterre

Québec — Le capitaine J.-E. Bernier, explorateur bien connu, est en route pour Saint-Jean, N.-B., où il s'embarquera afin d'aller en Angleterre prendre le commandement du "Franklin", acquis par le gouvernement fédéral qui servira à une expédition au pôle nord.

Le capitaine partira pour le pôle directement de Portsmouth, Angleterre, au printemps ou aussitôt que les circonstances le permettront. Le "Franklin" ne viendrait donc pas à Québec avant l'expédition.

Successeur de Lenine

Moscou — La Russie soviétique croit qu'elle sera reconnue, pendant le mois de février, par l'Italie, la Norvège, la Belgique et peut-être la France. Les autorités soviétiques pensent que l'exemple de la Grande-Bretagne sera promptement suivi et que les notes proposant la reconnaissance se multiplieront d'une façon sensationnelle. En attendant, le gouvernement s'est reconstitué sous la direction de M. A. I. Rykoff, qui succède à Nicolas Lenine. Rykoff était membre du triumvirat qui gouverna la Russie pendant la dernière maladie de Lenine.

Rykoff, dont l'état de santé laisse à désirer, n'a pu prendre part aux récentes conférences des chefs soviétiques. On compte sur son origine paysanne pour lui attirer l'appui des paysans. C'est un partisan orthodoxe de Lenine. Il compte peu ou point d'antagonistes dans le parti communiste.

La présidence à vie des Communes

Ottawa — Les rumeurs annonçant que le gouvernement proposera à la prochaine session de rendre permanent l'Orateur de la Chambre des Communes se précisent de plus en plus. On considère cette mesure comme probable. L'hon. Rodolphe Lemieux serait le titulaire de ce poste et l'on dit qu'il refusa la succession de l'hon. L.-P. Brodeur, à Spencerwood, et celle de sir Lomer Gouin, dans le cabinet, en prévision de ce fait.

L'hôtel Scribe ne sera pas à charge

Ottawa — Le major Graham Bell, sous-ministre des chemins de fer, a déclaré que l'achat de l'hôtel Scribe, à Paris, ne sera pas une charge pour le chemin de fer national. Il y a déjà suffisamment de bureaux de loués dans l'édifice pour couvrir les frais d'entretien et les intérêts.

Le vainqueur du prix de la paix Bok

Philadelphie — Le gagnant du prix de la paix Bok est M. Charles Herbert Levermore, de New-York, écrivain réputé en matière de relations internationales; il a reçu un chèque de $50,000 et si son projet est accepté par le Sénat américain, il aura un autre chèque de $50,000.

M. Levermore propose, comme moyen d'entretenir la paix chez les nations, la coopération des Etats-Unis avec une Société des nations modifiée, dont les Etats-Unis ne feraient point partie.

Il recommande la création d'une Cour internationale de justice, selon les principes énoncés par Hughes, et l'établissement d'un comité de juristes pour remanier le code international.

Quel cynisme!

Sait-on que le parti nationaliste allemand a déposé, au Reichstag, une motion protestant contre les condoléances présentées par le chargé d'affaires allemand à Paris au gouvernement français, à l'occasion de la perte du "Dixmude"? Le parti a posé la question suivante: "M. von Hoesch a-t-il fait cette démarche de lui-même et sous sa propre responsabilité? Sinon, qui l'en a chargé? Le gouvernement a-t-il pris ses dispositions pour que de semblables atteintes portées à notre dignité nationale puissent, à l'avenir, être évitées?" Quel cynisme!

La béatification de Pie X

Rome — Le Tribunal diocésain, institué à Rome l'automne dernier par le cardinal vicaire pour l'instruction de la cause de la Béatification de Pie X et qui, jusqu'aux fêtes de Noël, avait siégé deux ou trois fois par semaine, a entrepris l'audition de témoins.

Mmes Maria et Anna Sarto, soeurs de Pie X, résidant à Rome, ont été les premières personnes entendues. Le Tribunal tint en leur domicile plus de douze séances. Les deux soeurs furent interrogées séparément et sous la loi du serment.

Des cardinaux seront aussi interrogés à leur domicile.

Le Tribunal recueille actuellement d'autres témoignages. Les procès diocésains de Venise et de Trévise sont également commencés.

L'Allemagne n'a que peu d'autos

Berlin — On compte 152,329 voitures automobiles en Allemagne. L'Allemagne a une poulation de 60 millions d'âmes à peu près. Donc, il y a, en moyenne, une voiture automobile par 400 habitants. Les Etats-Unis comptent 110 millions d'habitants et près de 15 millions de voitures automobiles, soit une voiture par 7 habitants. Il y a vingt-quatre Etats américains qui ont chacun plus d'automobiles que la république allemande.

A L'ETRANGER

PARIS — Par un vote de 333 contre 205 la Chambre a autorisé le gouvernement à prendre des mesures de réformes et d'économies dans le service public par simple décret du cabinet pendant une période de quatre mois.

PARIS—Trois ministres du gouvernement Poincaré ont été expulsés du parti radical pour refus de se conformer au programme de ce parti.

ROME — Le Saint Père a reçu en audience Mgr McNally, évêque de Calgary. Il s'est informé des conditions dans l'Alberta et a manifesté un intérêt spécial pour les institutions dirigées par les ordres religieux, les séminaires et les écoles indiennes.

PARIS — La Chambre a adopté à l'unanimité le principe du projet d'économies au montant d'un milliard de francs dans les dépenses d'administration pour 1924.

LYON — Deux aéroplanes militaires pilotés par les sergents Moreau et Robillard se sont tamponnés à une hauteur de 3,000 pieds dans les airs, au cours de manoeuvres. Ils se sont écrasés sur le sol en flamme et les deux pilotes ont été fatalement brûlés.

VIENNE — On compte actuellement à Vienne 91,000 chiens. On en comptait 49,000 en 1912.

TOURNAI — Mgr Rasneur, vicaire général du diocèse de Tournai, vient d'être nommé évêque de Tournai.

ROME — Sa Sainteté Pie XI a reçu en audience Mgr Emard, archevêque d'Ottawa. Le Souverain Pontife a manifesté un grand intérêt pour le Canada, spécialement sous le rapport de l'organisation des séminaires.

CHAMBERY — Mgr Grumel, directeur du collège de La Villette, près de Chambéry, est nommé évêque de Maurienne, en remplacement de Mgr Fodéré, décédé.

LONDRES — Le gouvernement de Bombay a donné ordre de remettre en liberté le chef nationaliste hindou Gandhi qui, le 18 mars 1922, fut condamné à six ans de prison pour sédition.

LONDRES — Les membres du cabinet ont, dit-on, formé le projet de mettre leurs traitements en commun, comme ont fait du reste différents ministres durant la guerre.

ROME — Pendant que l'on tournait pour le cinéma le drame de "Quo Vadis", une lionne enragée a mis en pièces un vieil Italien qui a succombé immédiatement. La tragédie s'est déroulée en présence de toute la troupe des acteurs.

LONDRES — Un groupe d'écoliers est parti de Londres jeudi pour aller s'établir comme colons au Canada.

PARIS — Les plénipotentiaires espagnols ont signé le traité franco-espagnol de Tanger.

BUENOS AYRES — Une vague extraordinaire de chaleur éprouve la République Argentine; la navigation est devenue impossible sur les rivières et le commerce en souffre.

PARIS — Les communistes ont organisé une démonstration contre l'augmentation du prix du pain jeudi, à la sortie de la Chambre. La police et les gardes républicaines ont dispersé la foule.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 12 FEVRIER 1924 NUMERO 38

Toute famille catholique devrait recevoir un journal catholique. Malheureusement, ceux qui ont le plus besoin du journal catholique sont ceux qui ont le moins conscience de ce besoin.

Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le journalisme, c'est la conversation. Tout journal qui veut disserter fait le rôle et obtient le succès d'un pédant parmi des gens qui veulent causer.

Louis VEUILLOT.

LE "WHEAT POOL" ET SES POSSIBILITES

Si toutes les questions qui touchent au marché des grains sont intéressantes pour le fermier, il n'en est peut-être pas de plus passionnante que celle du *Wheat Pool*, autrement dit de la vente coopérative du blé. Pressé par ses créanciers, harcelé par tout le monde, découragé, le fermier se raccroche au "Wheat Pool", tout comme le noyé se cramponne instinctivement à tout ce qui lui tombe sous la main. Il a, d'ailleurs, été tant écrit sur ce sujet, surtout dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, qu'il devient bien difficile de ne pas répéter des arguments déjà connus et devenus familiers à tout le monde.

En principe, la vente coopérative d'un produit, comme toutes les mesures destinées à mettre le producteur en rapport aussi direct que possible avec le consommateur, est juste et légitime. Elle doit être avantageuse pour celui qui vend comme pour celui qui achète.

Il existe de par le monde des milliers de coopératives de tous genres et si un certain nombre n'ont donné que des désillusions, les causes de ces échecs sont généralement locales et accidentelles; elles ne sauraient en rien altérer l'utilité commerciale du principe.

Mais jamais, jusqu'à présent, un aussi vaste projet n'a été tenté. Et il faut se rendre compte que les difficultés sont d'autant plus grandes que le blé est un produit mondial et que la coopérative aura à rencontrer la concurrence des produits du monde entier.

C'est donc, somme toute, une colossale expérience à faire. Cette expérience réussira-t-elle? Donnera-t-elle les résultats qu'on en laisse espérer? Offre-t-elle des dangers quelconques? Doit-on y risquer la totalité de ses revenus? Voilà des questions auxquelles personne ne peut répondre avec certitude.

La perspective ne serait pas aussi angoissante s'il ne s'agissait que d'une partie de notre récolte, ou si encore cette récolte ne constituait pas la totalite de nos revenus. Mais en dehors du blé il ne reste rien à la plupart d'entre nous, et c'est pourquoi si tout le monde est en faveur du projet, la plupart aimeraient que l'expérience en soit tentée par les voisins.

* * *

Il existe bien, aux Etats-Unis, quelques coopératives de vente pour le blé, mais elles sont plutôt locales et jusqu'à présent elles ne semblent pas avoir donné de résultats bien concluants. C'est d'ailleurs avec une certaine inquiétude que l'on constate que les fermiers américains, dont la situation n'est guère meilleure que la nôtre, ne semblent pas avoir une confiance illimitée dans le *Wheat Pool*, si l'on en juge par les actes de leurs chefs qui, au lieu de prendre les mesures voulues pour la généraliser chez eux, préfèrent prendre le chemin de Washington pour obtenir une augmentation des droits de douane sur le blé canadien, et des crédits permettant à l'Allemagne de venir acheter le blé américain. Cependant la tâche du *Pool* serait infiniment plus avantageuse chez eux qu'ici, parce que la plus grande partie de leur blé étant consommé localement, il leur suffirait d'en retirer une certaine quantité de sur le marché pour obtenir une hausse d'autant plus certaine que les droits de douane les protègent contre une compétition possible des blés étrangers. Pourquoi donc le *Wheat Pool* ne semble-t-il pas être accueilli avec autant de faveur là-bas qu'ici? Quels dangers y voit-on?

Nous espérions avoir des informations sur ce sujet grâce au débat contradictoire organisé par la *Saskatchewan School Trustees Association* entre M. Sapiro d'une part, le secrétaire du *Grain Exchange* de l'autre, et enfin, pour achever de rendre la discussion intéressante, avec M. Howard, ancien président de l'*American Farm Bureau Federation*, organisation qui groupe plus de 1,500,000 fermiers. Mais voilà que M. Sapiro, qui avait accepté de rencontrer le secrétaire du *Grain Exchange*, refuse de discuter avec le président des fermiers américains. Les raisons invoquées par M. Sapiro peuvent être bonnes, mais elles seront certainement mal interprétées, et elles nous privent d'un débat qui aurait été fort instructif.

* * *

Cet incident ne saurait d'ailleurs atteindre le *Wheat Pool*, qui doit être jugé à son mérite et non suivant le plus ou moins de succès de l'un de ses propagateurs. Pour nous il s'agit seulement de savoir s'il peut nous être de quelque utilité dans la vente de nos grains. Je crois, quant à moi, que la réponse ne fait pas de doute en autant qu'il sera organisé dans les conditions nécessaires à son succès. Mais il ne faut pas s'attendre à des merveilles, et ceux qui font dépendre du *Pool* la prospérité du fermier et du pays rendent à la cause qu'ils prétendent servir le plus triste service.

Aussi longtemps que nous aurons une surproduction dans le genre de celle qui existe cette année, un *Wheat Pool*, quand bien même il contrôlerait deux cents millions de minots de blé — ce qui serait énorme — n'aura qu'une bien faible influence sur le marché mondial, parce que les acheteurs iront chercher ailleurs une marchandise qu'ils paieront meilleur marché et qui se trouve en abondance dans d'autres pays. Il faudrait, pour obtenir un résultat, une organisation générale de tous les fermiers du monde. Et ceci semble bien être une utopie. Même si on obtenait ce résultat, l'on arriverait dans un temps relativement court à développer encore dangereusement la production, car les hauts prix auront toujours invariablement cet effet. Nous en avons déjà fait l'expérience.

Il ne faut donc pas compter sur le *Wheat Pool* pour imposer nos prix aux consommateurs. Ce résultat ne sera partiellement atteint que par une diminution de la production.

Raymond DENIS.

Sapiro devant la Commission du Grain?

Il est possible que Aaron Sapiro vienne à Winnipeg pour y expliquer le fonctionnement d'un "Wheat Pool" au Manitoba et dans les provinces de l'Ouest devant la Commission d'enquête royale sur le Grain. La suggestion en a été faite par Isaac Pitblado, C.R., représentant du Grain Exchange de Winnipeg et des élévateurs terminaux. Les membres de la Commission ont accueilli favorablement la suggestion.

OTTAWA — Le mariage de Mlle Lois Booth et du prince Erik de Danemark a été célébré hier. Le prince Valdemar, père du marié, était présent.

NOS AMIS DE L'OUEST

Un article d'Antonio Perrault dans l'"Action Française" de Montréal

Nos amis de l'Ouest. L'"Action française" ose encore les appeler de ce nom. Des gens mal informés et quelques autres méchamment intentionnés s'efforcent de mettre la division entre notre groupe et les courageux patriotes de nos provinces occidentales. Peine perdue. L'"Action française" se préoccupe de nos lendemains; elle prévoit la situation difficile que causeraient aux Canadiens français la rupture du lien britannique et la dislocation de la Confédération canadienne; elle demande à nos compatriotes de se préparer, advenant pareils événements, à pourvoir leur nationalité juridique de l'Etat. Mais entretenir un tel dessein ne signifie pas coupure dans nos relations avec les Canadiens français du Manitoba ou de l'Alberta, de la Colombie anglaise ou de la Saskatchewan; l'établissement d'un Etat français dans l'Est canadien ne sera pas davantage lié à l'oubli de la survivance catholique et française au delà du lac Supérieur.

L'"Action française", quoique l'on écrive ou dise, continue de suivre attentivement les efforts accomplis par nos compatriotes des quatre provinces de l'Ouest pour conserver là-bas à notre âme nationale droit de cité. Signalons aujourd'hui quelques récentes manifestations de courage et de clairvoyance.

* * *

Au cours d'une remarquable conférence prononcée le 4 novembre dernier à Saint-Boniface, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin rappela aux Canadiens français de sa province leurs raisons de résister et d'espérer. On distribuait ce jour-là des prix aux lauréats du concours français organisé par l'Association d'Education. Occasion heureuse pour affirmer, selon l'expression du conférencier, "le droit sacré qu'ont au Manitoba les parents canadiens-français de faire donner à leurs enfants une éducation franchement catholique et de leur faire apprendre le doux parler de leurs aïeux".

Nul n'était mieux qualifié que M. l'abbé Sabourin pour remettre ce droit en pleine lumière, indiquer les obstacles qui s'opposent à sa reconnaissance. Chancelier du diocèse de Saint-Boniface, visiteur des écoles au Manitoba, M. l'abbé Sabourin connaît les motifs de notre survivance dans cette partie du Canada et aussi les réels dangers qui la menacent.

Droit divin, droit naturel, droit constitutionnel, telle est la base, affirme M. l'abbé Sabourin, sur laquelle s'appuient les revendications de nos compatriotes manitobains. Du droit divin, ils tiennent la faculté de donner à leurs enfants une instruction et une éducation franchement catholique; du droit naturel, celle de faire apprendre leur langue à leurs fils et à leurs filles; du droit constitutionnel — entre autres, Acte de l'Amérique britannique du Nord, articles 93 et 133, Acte du Manitoba, articles 22 et 23 — les Canadiens français possèdent la liberté d'avoir des écoles confessionnelles où l'on enseigne la doctrine catholique et la langue française. Citons ici quelques phrases où se trouve cette affirmation:

"Répétons-le encore pour ceux qui auraient pu l'oublier. Comme les écoles séparées confessionnelles existaient en pratique dans la province depuis l'arrivée de Mgr Provencher en 1818, il est donc clair que maintenant, comme de 1870 à 1890, de par la constitution de notre pays, nous avons droit aux écoles confessionnelles."

"L'usage officiel du français en notre province est donc encore, au point de vue constitutionnel, tout aussi légitime qu'il l'a été de 1870 à 1890. Nous le croyons et nous le croirons tant qu'on n'aura pas pu nous convaincre qu'en pays civilisé et devant la conscience humaine, "la force prime le droit". De même que nous avons réclamé dans le passé, nous réclamons encore et nous ne cesserons de réclamer, je l'espère, tant qu'on ne nous aura pas rendu justice."

Cette "volonté irrévocable de rester catholiques et français toujours, nous l'affirmons", ajoute M. l'abbé Sabourin, "par des paroles et ce qui vaut infiniment mieux, nous l'affirmons par des actes". Prières et sacrifices, c'est la base de cette résistance, double motif de croire en son utilité et en son succès final. Et c'est occasion pour le conférencier de signaler tous les dévouements à la cause catholique et française, ceux des dirigeants de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba aussi bien que ceux du personnel enseignant.

* * *

Si l'on en croit un récent article du "Patriote de l'Ouest", semblables compliments ne sont pas mérités par tous les instituteurs et toutes les institutrices. Notre vaillant confrère de Prince-Albert fit entendre récemment à ce sujet une note triste, alarmante.

"Qu'une institutrice qui n'est point de notre langue, qui ne la connaît qu'imparfaitement, se refuse de la parler et de l'enseigner à nos petits compatriotes, en dépit des désirs des parents et de la justice la plus élémentaire, cela s'explique encore, bien qu'une pareille conduite ait un fort relent de fanatisme. Mais qu'un prêtre catholique, qu'un curé canadien-français refuse d'enseigner le catéchisme à ses petits frères par le sang dans la langue qui leur est commune, dans la langue qui a bercé son enfance à lui et a fait passer des lèvres maternelles dans sa propre bouche les noms bénis de Jésus et de Marie, cela est incompréhensible. Il manque au coeur de cet homme un sentiment qui fait l'honneur du coeur humain: la piété filiale; il manque à ce citoyen un amour que les dénaturés seuls ne possèdent point: celui de la patrie; il manque à ce prêtre une vertu dont il est d'office le dispensateur attitré: la justice.

"Sans doute il est honteux pour un maître d'abuser de son autorité jusqu'au point de bannir de la salle de récréation et des terrains de jeux la langue maternelle de ses élèves: il est criminel de diminuer par ses railleries dans l'esprit de ses subordonnés le respect dû au sang qui coule dans leurs veines, à la langue qu'ils ont apprise au foyer paternel. Mais comment interpréter l'acte d'une supérieure prohibant à ses sujets, pour se bien faire voir des autorités, l'usage de leur idiome national même dans leurs relations les plus intimes, jusque dans leurs colloques avec Dieu?

"Il faut que ces choses soient connues, que ces capitulations honteuses devant le devoir national reçoivent le nom qu'elles méritent."

Nous avons cité parce que les faits sont graves et l'accusation précise. Est-elle exagérée? D'autres informations la confirment. Un prêtre de l'Ouest canadien écrivait récemment à notre directeur:

Ici même, dans le Québec, nos maisons d'enseignement... une communauté d'environ seize religieuses canadiennes-françaises à Chicago — il n'y en a qu'une autre dans le couvent qui est anglaise — ne pas enseigner un mot de français aux descendants des Canadiens français de Chicago. Et ici (au Manitoba) nous manquons de Soeurs canadiennes-françaises en certains de nos centres français".

Ici-même, dans le Québec, nos maisons d'enseignement manifestent-elles à la langue française le respect et l'amour qui lui sont dus? Le plus grand nombre, croyons-nous. Et nous admirons trop, pour les méconnaître, les admirables leçons de patriotisme et de fierté nationale qui se donnent dans nos collèges, nos couvents et nos écoles.

Mais rappelez-vous les judicieuses remarques de Mgr Ross sur l'enseignement du français et de l'anglais dans notre province. Les observations de ce clairvoyant évêque n'ont-elles plus leur raison d'être? Pourquoi ce paragraphe dans un document aussi grave que la récente Lettre pastorale du Cardinal Bégin aux Religieux et aux Religieuses de son diocèse: "Il est aussi venu à notre connaissance que certaines communautés canadiennes-françaises qui ont des maisons dans des milieux mixtes, ne se soucient pas suffisamment d'entretenir chez leurs élèves le culte de la langue et des traditions nationales. S'il en est ainsi, nous blâmons les communautés ou les têtes qui les dirigent et nous leur demandons un prompt retour à une meilleure intelligence du besoin et de la vocation de notre race".

Cette façon d'agir, en matière d'instruction publique, se rattache à notre attitude générale devant les problèmes nationaux. 1760 laissa aux Canadiens français une mentalité de vaincus. Ils ont peine, dirait-on, à s'en défaire. De leurs mains ils forgent les liens qui les asservissent; ils sont les artisans de leur infériorité. Sont-ils bousculés, bafoués, traités en parias? C'est bien, disent les uns; c'est la faute aux patriotes, répètent les autres. Soyons plus dignes, plus fermes, plus hommes, et les Anglo-Canadiens nous estimeront davantage. Notre attitude de chiens battus et suppliants ne nous vaut que leur mépris.

Fierté, vertu essentielle aux faibles et aux minorités. Certains Canadiens français de l'Ontario et des provinces de l'Ouest en marquent leurs paroles et leurs actions. Imitons-les.

Antonio PERRAULT.

OTTAWA — Les briquettes de charbon lignite de la Saskatchewan sont utilisées comme combustible dans différents bureaux du gouvernement et donnent entière satisfaction.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Hier et aujourd'hui

Le Progrès du Golfe (Rimouski):

Dans la "Lettre politique hebdomadaire" adressée le 18 janvier 1924 aux journaux de langue française par le "Comité National d'Organisation Libérale" d'Ottawa, nous remarquons le passage suivant à propos de la récente conférence du premier ministre King avec l'un des chefs progressistes de l'Ouest, l'hon. Thomas Crerar, et le premier ministre Dunning:

"On nous assure que cette conférence a produit les meilleurs fruits. Elle montre une disposition sérieuse de la part des libéraux de l'Ouest de se grouper à ceux de l'Est, pour faire triompher des opinions communes. Elle indique de plus que l'Est n'a rien à craindre de ceux que l'on qualifie trop souvent de radicaux."

Comme il est juste de répéter plus que jamais: Tout change, tout s'use, tout s'éteint!

L'Est n'a rien à craindre des Fermiers de l'Ouest. Nos amis libéraux se sont-ils assez évertués à clamer sur tous les tons devant le bon peuple, au cours de la campagne électorale de 1921, que les Fermiers de l'Ouest étaient des radicaux dangereux, dont les intérêts étaient absolument incompatibles avec les nôtres, positivement contraires à ceux des honnêtes habitants de notre province.

Il me semble revoir et entendre encore ce grand hâbleur de Dr Béland, quand il s'efforçait de démontrer, à l'assemblée où il venait de comparer notre ami D'Anjou à Sir Wilfrid Laurier, en novembre 1921, que les Fermiers de l'Ouest étaient ni plus ni moins qu'un danger terrible pour les Fermiers de l'Est, parce que, ne faisant ni beurre ni fromage, ne cultivant et n'exportant pas de patates, etc., etc., mais ne s'occupant que de culture du grain et d'élevage des bestiaux, ils ont tout intérêt à ce que le beurre et le fromage ne se vendent pas cher pour en avoir à manger à meilleur marché, et à ce que par contre la "fleur" et le pain se vendent à des prix très élevés pour faire, eux, plus d'argent avec leur blé.

Oui, en ce temps-là, les Fermiers de l'Ouest étaient une menace de calamité pour les Fermiers de l'Est.

Mais aujourd'hui, les temps ont changé. Le scribe officiel du parti de MM. King, Lapointe et Béland prétend et écrit en toutes lettres, depuis surtout que Sir Lomer Gouin a lâché le ministère: les Fermiers de l'Ouest ne sont pas si terribles que ça, au contraire! "L'Est n'a rien à craindre de ceux que l'on qualifie trop souvent de radicaux."

M. Meighen dans la province de Québec

L'Action Catholique (Ferdinand Bélanger):

M. Meighen se promène chez nous. Il va courtoisement chez les autorités religieuses et les autorités civiles. Il parle dans les assemblées publiques avec crânerie et il parle bien. Il a même excité l'enthousiasme d'un maire très original de la rive sud au point que celui-ci a décrété en l'honneur du jour de la visite de M. Meighen une fête civique. Rien que cela. Mais M. Meighen, malgré son intelligence, son éloquence, son activité courageuse, n'est pas prêt d'avoir moisson de votes en ce pays-ci. Il a un trop rude passé à nous faire avaler. Si du moins nous étions sûrs que son voyage à Canossa est bien sérieux. M. Meighen n'avoue rien, s'excuse beaucoup et accuse avec vigueur ses adversaires. Et, en vérité, nous ne le trouverons accommodé à notre goût que quand il sera, en politique extérieure, un peu moins impérialiste. Si, à la date du conflit gréco-turc, il lui était arrivé de moins s'enthousiasmer pour l'appel de ce farceur de Lloyd George, dès aujourd'hui nous lui ferions un peu plus confiance. Le jour où il croira que le dernier sou et le dernier homme du Canada sont au service du Canada d'abord, et non de l'Empire d'abord, nous l'aimerons mieux. Et enfin, si pour nous combler, en politique intérieure, il lui arrive avant de nous revisiter — puisqu'il reconnaît que les éléments de discorde, au Canada, ne prennent pas naissance dans le Québec — de forcer, — un exemple — son ami Ferguson à régler la question ontarienne, nous lui ferons certainement une plus jolie fête.

La carrière de Woodrow Wilson

Le Devoir (Omer Héroux):

La carrière de Woodrow Wilson aura été l'une des plus dramatiques, des plus brillantes et des plus douloureuses à la fois, qu'aient vues notre temps. Elle dépasse sûrement tout ce qu'il avait pu rêver au temps de sa jeunesse. Ce petit avocat, fils de pasteur, sans clientèle, s'était rejeté vers les lettres et les études constitutionnelles. Il était devenu professeur, puis recteur d'université. Ce n'est pas la voie qui, d'habitude, aux Etats-Unis, conduit vers les très hautes fonctions politiques. Porté par un concours de circonstances heureuses au poste de gouverneur du New-Jersey, il y fit grande figure. Quelque temps après, les démocrates, tenus loin de la Maison Blanche depuis seize ans, se cherchaient un candidat à la présidence. L'occasion pour eux était unique. Comme disait l'un des orateurs du congrès démocratique: Ce n'est pas simplement un candidat que nous choisissons; c'est un président... La scission entre républicains conservateurs et progressistes, entre Taft et Roosevelt, était si profonde qu'elle paraissait d'avance assurer la victoire de leurs adversaires. Wilson fut choisi, après une lutte acharnée, et dans la bataille électorale l'emporta haut la main. C'était déjà énorme, mais la guerre européenne allait jeter dans l'ombre tout le reste et classer le nouveau président parmi les personnalités les plus notoires de ce temps. C'est une partie de sa vie sur laquelle il faudra revenir. Rappelons seulement les acclamations folles qui, à travers l'Europe, suivirent ses pas, lorsqu'il alla négocier la paix. Ce fut une tournée triomphale et telle qu'en firent bien peu de conquérants. La foule saluait l'homme dont l'intervention avait hâté la fin de l'effroyable conflit et la victoire des Alliés; les peuples acclamaient l'artisan de la paix future. Minutes enivrantes, dont le lendemain fut effroyable. Le triomphateur, désavoué par le Sénat de son pays, se voyait maudit par une partie de ses thuriféraires de la veille. Il tentait de lutter, il en appelait au peuple contre le Sénat, mais la maladie venait soudainement briser son effort.

LES CANDIDATS QUI SE RELACHENT PERDENT LEUR CHANCE DE GAGNER

Encore une semaine de travail et la campagne sera terminée — Noms des juges du concours

Encore une semaine pour la grande campagne d'abonnements qui se termine le lundi, 25 février, à neuf heures du soir. La course entre les candidats promet d'être plus ardente encore pendant la dernière semaine. Un bon nombre d'entre eux se touchent de fort près et nul doute qu'ils vont se montrer très actifs pendant les quelques jours qui restent à leur disposition.

Les rumeurs circulent

Etant donné le grand intérêt que suscite le concours, aussi bien que le désir des candidats et de leurs amis de gagner, il est assez naturel d'entendre circuler des rumeurs. Il y a toujours des personnes remarquablement renseignées qui savent qu'un tel et un tel vont gagner. Mais ceci ne sert qu'à stimuler les candidats sérieux, trop occupés par ailleurs pour se laisser démonter par les racontars.

Il y a un bon nombre de candidats en position de gagner les magnifiques prix, et ils ne vont pas se croiser les bras. Pendant la dernière semaine, ils ne se contenteront pas de prendre des abonnements d'un an, mais feront tous leurs efforts pour en avoir de deux, trois et cinq ans, le nombre de votes étant beaucoup plus considérable sur les abonnements à long terme. Quelques-uns de ces derniers peuvent faire beaucoup pour parachever le succès d'un candidat. Naturellement, les abonnements d'un an ne sont pas à dédaigner non plus. Le résultat d'un concours n'est connu que quand le dernier vote est compté.

Juges du concours

Nous sommes heureux d'annoncer que les personnages suivants ont bien voulu accepter de remplir les fonctions de juges du concours: Son Honneur le juge Dysart, M. Noël Bernier, M. F.-W. Russell, M. Philibert L'Heureux.

Ces messieurs se réuniront aux bureaux de la Liberté, 619, avenue McDermot, le lundi soir 3 mars, à huit heures. Ils examineront avec soin et compteront tous les votes avant de décerner les prix. Les candidats et leurs amis sont cordialement invités à être présents.

Les rapports finals seront dépouillés par les juges

De grandes enveloppes seront adressées à tous les candidats pour y déposer leurs derniers rapports. Ces enveloppes seront remises aux juges qui, seuls, les ouvriront. La boîte aux bulletins sera fermée et scellée par les juges pendant la dernière semaine du concours et sera ouverte par eux lors du décompte final. Cette disposition garantit que les noms des gagnants resteront un mystère jusqu'au dernier moment et déjoueront toutes les suppositions jusqu'à l'annonce officielle faite par les juges.

En justice pour tous

En justice et comme mesure de protection pour tous les candidats, aucun chèque au-dessus de $10.00 ne sera accepté le dernier jour du concours à moins qu'il ne soit approuvé par la banque sur laquelle il est tiré.

Tous les abonnements remis à la poste jusqu'à la dernière minute du concours compteront. Cette disposition est prise dans l'intérêt des candidats de la campagne qui veulent travailler jusqu'à la dernière minute et de ceux de la ville qui peuvent recevoir des abonnements d'amis éloignés.

LISTE DES CANDIDATS ET LEURS VOTES RESPECTIFS

La liste suivante ne comprend pas les votes qui peuvent être tenus en réserve par quelques-uns des candidats.

W.-T. Cotter, casier postal 24, Kamsack, Sask.	2,216,000
Mme Norbert Welsh, Lebret, Sask.	278,100
F.-A. Nagy, Hazelcliff, Sask.	412,100
Mme James McMahon, 134, rue Smith, Winnipeg	2,408,700
Mlle Marcella Neumeyer, Fielding, Sask.	498,100
Mme John-F. McCaffrey, Glidden, Sask.	2,364,000
Ferdinand Tremblay, 1111, rue Seymour, Vancouver, C. A.	2,043,700
A. Mousseau, 14, avenue Morier, Saint-Vital, Man.	1,262,500
W.-J. Kyle, casier postal 69, Redvers, Sask.	2,290,400
Mme A. Pariseau, 6296, rue Laverdure, Ahuntsic, Montréal, P. Q.	782,500
Mme Wilf. Proulx, 220, rue Marion, Norwood	188,900
Mlle Tessie Deacon, Melita, Man.	628,700
Alphonse Grenier, Saint-Labre, Man.	1,106,600
P. Whalen, 1203, rue Sprague, Fort William, Ont.	2,321,100
Mlle Philomène Lemoine, Sainte-Agathe, Man.	1,930,800
Mme Edward McPike, 224, avenue Martin, Winnipeg	2,382,700
Victor Roy, Wauchope, Sask.	1,210,700
Mlle Georgiana Savard, La Broquerie, Man.	759,500
John Carney, 45, avenue Vivian, Saint-Vital, Man.	418,000
John McIntyre, Wapella, Sask.	1,453,900
Didyme Larence, Fisher Branch, Man.	430,900
R. P. A. Jan, O.M.I., Saskatoon, Sask.	2,329,300
A. Robert, Collège Saint-Boniface, Saint-Boniface	2,416,100
Raymond-P. Martel, suite 5, bloc Manitoba, Saint-Boniface	1,114,0[illegible]
Mme A. Angers, Saint-Charles, Man.	142,100
E. Daniel, Saint-Louis, Sask.	1,143,000
Mme H. Saint-Germain, 133, rue Marion, Norwood	2,321,000
Honoré-A. Rondeau, Saint-Léon, Man.	[illegible]
Mlle Katie Robidoux, Lac du Bonnet, Man.	1,170,100
Mme Mabel Haughian, Herbert, Sask.	478,200
Mme T. Hogan, 2066, rue Alexander, Régina, Sask.	2,298,700
Chas. Bonfield, 1524, rue Louise, Brandon, Man.	2,168,[illegible]
Maurice Percher, Duck Lake, Sask.	2,212,500
Mlle Bernadette Pelletier, 126½, rue Aulneau, Saint-Boniface	717,[illegible]
Leo-F. Dunne, casier postal 3, Ponteix, Sask.	402,000
H. Volskey, Prince George, C.-A.	917,600
Mlle Adrienne Weicker, Notre-Dame de Lourdes, Man.	615,000
Mlle Yvonne Payment, Elie, Man.	2,235,800
Mlle Marie-Paule Bélanger, Saint-Pierre Jolys, Man.	2,210,400
Mme O. Bourbonnais, 60, rue Kate, Winnipeg	2,428,500
Mlle Bessie Powers, Prince George, C.-A.	967,000
Laurence-E. Michell, Hodgeville, Sask.	401,900
Mlle Mary Kennedy, 210, rue Carlton, Winnipeg	137,800
Mlle Rose Rhéaume, Sainte-Rose du Lac, Man.	1,634,800
Mlle Margaret McMahon, suite 10, bloc Gaspé, Winnipeg	1,570,900

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis" 7 février 1874.

Les hon. MM. Clarke, Howard et Royal, nommés en décembre dernier pour aller négocier à Ottawa certaines questions qui affectent la prospérité de la province, vont se mettre en route sous peu.

* * *

Lundi dernier, le 2, fête de la Purification de la T. S. Vierge, S. G. Mgr l'Archevêque [illegible], dans la chapelle du collège, les ordres mineurs à MM. A.-A. Forget Despatis et J.-I. Quevillon.

LA GRANDE DISTRIBUTION DES PRIX

AURA LIEU, LE LUNDI SOIR, 3 MARS

Le Concours se termine le LUNDI, 25 FEVRIER, à neuf heures du soir

$7.000 EN PRIX ET COMMISSION — Vos efforts durant les derniers jours détermineront quelle sera votre part **$7.000**

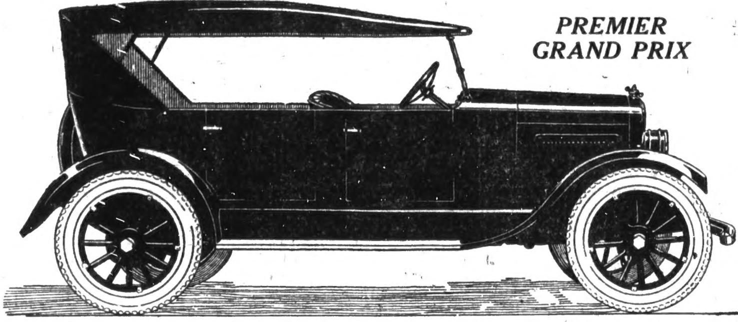
Le Concours se termine le 25 février, à 9h. du soir

La grande campagne se terminera positivement lundi soir, 25 février, à neuf heures. Les candidats de la ville doivent apporter leurs abonnements au bureau à neuf heures du soir, au plus tard. Les candidats qui demeurent en dehors de la ville de Winnipeg peuvent envoyer leurs abonnements par la poste jusqu'à neuf heures du soir ce même jour, mais ceux-ci doivent parvenir au bureau à temps pour être comptés par les juges le lundi soir, 3 mars. Tous les abonnements que les candidats de la ville recevront par la poste seront comptés dans le concours si le timbre indique qu'ils ont été mis à la poste avant neuf heures du soir, le lundi, 25 février.

En justice pour tous

Aucun chèque de plus de $10.00 ne sera accepté dans les trois derniers jours à moins d'être approuvé par la banque sur laquelle il est tiré.

PREMIER GRAND PRIX



Cette auto-touriste WILLYS-KNIGHT

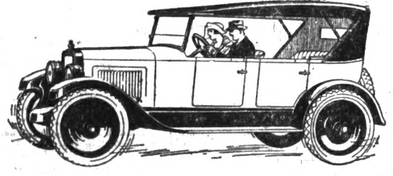
d'une valeur de $1,985.00 ira au candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de votes à la fin du concours

Les prix seront décernés lundi soir, le 3 mars

Les juges se réuniront aux bureaux de la "Liberté", 619, avenue McDermot, à huit heures du soir, le lundi 3 mars, pour examiner et compter tous les votes et faire la distribution des prix. Les candidats et leurs amis sont invités à être présents.

Au Public

Aidez votre candidat favori en lui accordant votre abonnement maintenant, avant la fin du concours. La lutte est si serrée que VOTRE ABONNEMENT peut très bien être le facteur décisif qui fera gagner le prix de $1,985.00 (une petite fortune) à votre candidat favori.



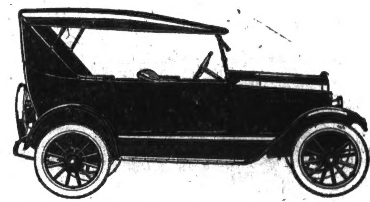
Auto-touriste OVERLAND RED BIRD

d'une valeur de $1,115.00, pour le candidat qui arrivera le second

Grande Offre Finale DE VOTES

70,000 Votes Extraordinaires avec chaque $10.00 en abonnements

En plus du nombre régulier de votes accordés pour les abonnements tel qu'indiqué par l'échelle des votes, et en plus du boni régulier de votes, tel qu'expliqué sur la couverture de chaque livre de reçus, 70,000 votes extraordinaires seront donnés aux candidats pour chaque total de $10.00 en abonnements recueilli pendant les deux semaines du 12 février à la fin du concours, le 25 février. La même proportion de 70,000 votes extraordinaires sera accordé pour chaque piastre au-dessus de $10.00 recueillie pendant la durée de cette offre.



Auto-touriste STAR

modèle F, d'une valeur de $835.00, pour le candidat qui se classera le troisième

QUATRIEME PRIX

Bague avec diamant

VALEUR: $200.00

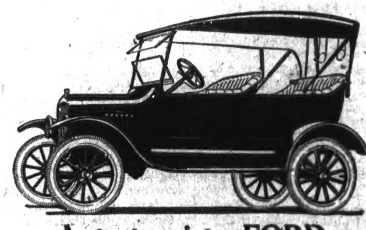


Monture pour dames ou pour messieurs. Le diamant est une large pierre garantie absolument parfaite pour la forme et la couleur.



QUI VA GAGNER?

Quels seront les grands gagnants dans la grande campagne d'abonnements de la "Liberté" et de la "Northwest Review"? Qui se promènera dans les jolis autos? C'est la question que l'on se pose en ce moment dans beaucoup d'endroits. Un peu plus d'une semaine encore et nous le saurons. Encore quelques jours et trois ou quatre candidats énergiques conduiront leurs propres autos, gagnés grâce à leurs efforts consciencieux dans cette grande campagne.



Auto-touriste FORD

pour le candidat de la campagne qui arrivera en tête parmi ceux de sa catégorie, pourvu qu'il ne gagne l'une des trois autres automobiles

Ceux qui espèrent gagner les gros prix

n'ont plus que quelques jours pour recueillir des votes. La course touche à sa fin, et sans aucun doute, le résultat final sera décidé par les efforts des derniers jours de la campagne. Que ceux qui se trouvent en tête ne pèchent pas par excès de confiance, c'est ce qui pourrait leur nuire le plus dans les circonstances. Qu'ils se rappellent qu'il vaut mieux gagner avec un million de votes de trop que de perdre faute de quelques milliers.

CINQUIEME PRIX

Coutellerie en argent

VALEUR: $150.00

La plus belle qualité d'argenterie en "Community" ou en "Rogers 1847"

CONTENU:

Une douzaine de cuillers à café; une douzaine cuillers à thé; une douzaine cuillers à dessert; une douzaine cuillers à soupe; une demi-douzaine cuillers de table; ;une douzaine fourchettes à dessert; une douzaine fourchettes de table; une douzaine couteaux de table; une douzaine couteaux à dessert; service à découper de trois pièces; service à tarte;; fourchette à viande froide; cuiller à crème; cuiller à sauce; cuiller à sucre; couteau à beurre.

On pourra choisir les modèles suivants: Ambassador, Anniversary, Adam et Sheraton

Comment Obtenir 1,200,000 Votes

En comptant le vote régulier, tel qu'indiqué dans l'échelle des votes, le boni tel qu'expliqué sur la couverture du livre de reçus, et les 70,000 votes extraordinaires donnés pour chaque total de $10.00 en abonnements, dix abonnements de cinq ans comptent maintenant pour le total énorme de 1,200,000 votes.

On voit donc aisément qu'un peu de travail parmi les amis et les parents peut placer un candidat dans une position avantageuse pour gagner. Un prix d'une valeur de $1,985.00 attend le gagnant. Le temps est limité. La grande course se termine le lundi 25 février.

SIXIEME PRIX



Service à thé de cinq pièces

VALEUR: $100.00

Le fameux modèle "Queen Ann". Ce n'est pas un service en miniature, mais l'un des plus beaux services à thé que l'on puisse se procurer

20 BEAUX PRIX. —— PAS DE PRIX AU-DESSOUS DE $50.00

UN CONTE PAR SEMAINE

LE CHANT DE LA BOUILLOTTE

C'est une habitude de pauvre que de mettre la bouillotte au coin du feu. Cette habitude, je l'ai gardée.

Tout petit, quand il faisait bien froid, sitôt rentré de l'école, je venais m'accroupir près de la cheminée, toujours assis sur le même tabouret bas. Les bûches flambaient dans l'âtre, et, près des bûches, la bouillotte; son gros ventre tendu et luisant à la flamme ronronnait béatement. Pendant que ma mère préparait notre modeste repas, je restais bien souvent les coudes sur mes genoux, la tête dans mes mains, en tête à tête avec la radoteuse; bien souvent, malgré moi, j'écoutais les contes de cette vieille fée, car elle avait bien l'air d'une vieille fée, cette bouillotte déformée, bossuée, rétamée dix fois et roussie à toutes les flammes.

Dans ce temps-là, elle me disait toutes sortes de jolies choses: d'abord que le petit Jésus ne m'oublierait jamais à Noël; que j'aimerais à jouer aux billes toute ma vie, et que j'en gagnerais une grande quantité à chaque récréation; qu'enfin, j'aurais le prix de lecture à la fin de l'année, un beau livre relié en maroquin rouge avec des majuscules d'or en titre. Elle me disait cela doucement, dans une chanson lente et monotone, mais bien persuasive. Et pourtant rien de tout ce qu'elle chantait là n'est arrivé! Le petit Jésus m'a oublié depuis longtemps; je n'aime plus à jouer aux billes et j'ai appris à lire, mais sans avoir, à la fin de l'année, le beau livre doré qu'elle m'avait vanté, la trompeuse!

Tout cela n'était rien encore. Bien que plus grand, j'avais gardé l'habitude de m'asseoir sur le même tabouret, dans le même coin de la cheminée. Même quand j'étais absent, ma mère me gardait ma place, posant d'avance le petit tabouret près du feu. Quand j'étais arrivé et qu'elle avait fini de vaquer aux petits soins du ménage, elle venait s'installer auprès de moi, tout près. Alors, je laissais aller ma tête sur ses genoux. Tout en caressant mes cheveux de ses doigts tremblants, elle se penchait vers moi et me mettait sur les yeux de ces larges baisers de maman qui vous désident le front tout de suite et qui, tout de suite, vous refont délicieusement petits; cela me donnait le courage de lui dire mes peines et mes plaisirs.

Ah! si vous aviez entendu la bouillotte à ce moment-là! Dans un accompagnement discret aux baisers maternels, elle fredonnait en sourdine mille bonnes choses saines et tendres, me promettant que ma mère resterait toujours là, près de moi, pour écouter mes confidences; que j'aurais toujours ses genoux pour reposer ma tête alourdie de tracas, et que les caresses lentes de ses doigts attireraient de beaux rêves sur mon front. Elle me promettait tout cela... et pourtant rien de ce qu'elle promettait là n'est arrivé! Voici plus de vingt ans que ma mère m'a quitté. Des hommes noirs sont venus la chercher et ils l'ont emportée dans un rude lit de chêne où elle dort encore, là-bas, dans le cimetière, tout au bout de la ville brumeuse.

* * *

Mais ce n'est pas tout. Vers vingt-cinq ans, je devins amoureux, tout à fait amoureux d'une jeune fille blonde qui, dans la rue, marchait vite, sans se retourner. Je la rencontrais tous les jours, parfois je la frôlais et mon coeur battait très fort. Son image gracieuse était exactement gravée dans mon coeur, exactement, sauf la couleur de ses yeux que je ne connaissais pas, car elle les baissait toujours lorsque nous nous croisions. Mais cela m'inquiétait peu, car j'étais bien sûr que ses yeux étaient aussi bleus que le plus beau ciel de printemps.

Un jour, un homme — pris de vin, sans doute — l'interpella, voulut l'arrêter. Il allait lui toucher le bras, quand je la débarrassai du malotru d'un seul coup de poing. Je n'ai jamais provoqué personne, mais ce jour-là il y eut une telle force dans mon poignet que l'homme alla rouler sur le pavé, et que la jeune fille fut loin avant qu'il ne revînt de son étourdissement. Mais si prompte qu'eût été la fuite de celle que j'aimais, elle avait eu le temps de me lancer un regard reconnaissant, et je connus alors ses beaux yeux ignorés. Ils étaient bleus, du bleu que j'avais rêvé et dont je rêvai encore longtemps.

* * *

Ah! si vous aviez écouté la bouillotte, ce soir-là et ceux qui suivirent! Incapable de travail, j'avais repris ma place au coin du feu. La vieille bouillotte m'attendait là, guettant l'occasion depuis de longs mois pour m'entretenir de ses contes mensongers et se dérouiller la langue tout à l'aise. Elle me dit les histoires les plus charmantes. Elle évoquait une maisonnette blanche, perchée sur un coteau et ceinte d'un jardin fleuri, où riaient et gambadaient des bébés qui avaient les yeux bleus de la jeune fille.

Oh! mon Dieu! m'en a-t-elle conté de ces choses douces, cette vieille sorcière babillarde et menteuse!

Car vous le devinez, n'est-ce pas? Tout cela n'est pas plus arrivé que tout ce qu'elle m'avait dit jusqu'alors. Quand j'allai demander la main de la jeune fille, on ne me trouva pas assez riche. On refusa. Et ce mot qui brisait tout mon espoir et faisait de moi un malheureux fut prononcé tranquillement et simplement. Je sortis et m'arrêtai dans la rue pour voir une dernière fois sa fenêtre; il me parut que le rideau se soulevait et qu'une femme portait un mouchoir à ses yeux après l'envoi timide d'un baiser. Le rideau retomba... ce fut tout.

* * *

Je partis bien loin, je désertai le foyer.

Bien des années, bien des années se sont passées; puis j'ai eu la nostalgie du logis d'autrefois. Je suis revenu, solitaire, triste et vieux. J'ai rallumé le foyer éteint, j'ai remis le tabouret bas sous le manteau de la cheminée, et je me suis rassis, les coudes sur mes genoux, la tête dans mes mains. J'ai replacé dans les cendres la vieille bouillotte déformée, rétamée dix fois à toutes les flammes... et j'ai attendu.

D'abord, elle n'a pu rien dire. Sa langue s'était rouillée, à elle aussi; ses souvenirs s'étaient assoupis durant ces années d'absence et d'abandon. Ou peut-être bien, comme à moi, lui en coûtait-il d'évoquer le passé. Pourtant, je voulais, oh! je voulais me rappeler! Je l'ai rapprochée de la flamme. Après quelques murmures d'hésitation, elle s'est remise à ronronner, mais faiblement, indistinctement; puis les bûches pétillèrent, et dans la chaleur qui l'enveloppa, elle retrouva toute sa voix de jadis.

* * *

Maintenant, je l'entends clairement, je l'entends tous les soirs. Mais elle a vieilli, bien vieilli, elle aussi, la pauvre fée déjà si vieille! Elle ne sait plus que ressasser les histoires lointaines des billes, des baisers de ma mère et du rideau soulevé. Et à présent ces souvenances ne me font plus si mal, me bercent et m'endorment doucement, comme une chanson amie et coutumière.

Parfois aussi la pauvre vieille, perdant le fil de ses discours se remet à divaguer comme jadis; mais elle n'improvise plus de refrains joyeux; elle me promet seulement du repos et du calme dans la tombe, avec des caresses de la brise dans les cyprès du cimetière. Et j'écoute attentivement, sans envie de l'injurier cette fois, car je sais bien qu'elle est trop vieille pour mentir et que, de tout ce qu'elle m'a dit, cela seul arrivera maintenant.

Charles FOLEY.



CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Les Chantiers

L'hiver est-il vraiment trop avancé pour qu'il ne vaille plus la peine de revenir — ainsi qu'on nous le demande — sur l'oeuvre des chantiers? C'est une oeuvre peu éclatante, aussi n'en sera-t-elle que plus méritoire à quiconque se donnera la peine de l'étudier et d'y contribuer.

Nous savons tous ce qu'est un chantier, sans doute; mais l'ennui, l'isolement que doivent subir, plusieurs mois durant, ces jeunes gens, ces hommes, pour gagner leur pain ou celui de leurs familles, y pensons-nous? Quel emploi font-ils de leurs heures de repos et de leurs dimanches sans messe, et de leurs soirées loin de la maison? La lecture est, croyons-nous, leur principale distraction. Or, l'on ne peut s'imaginer tout le mal causé par les journaux et revues qui pénètrent dans ces camps. Ne vaut-il pas la peine que nous apportions un correctif radical à l'influence néfaste qu'exerce sur les nôtres les insanités fournies abondamment, dit-on, par les religions et sociétés adverses?

Le mal se propage plus rapidement que le bien, malheureusement. De très bonnes personnes sont parfois victimes de l'erreur, pour avoir lu trop de littérature empoisonnée. Que ne peut-il advenir d'un jeune homme dont la piété est déjà tiède, la foi chancelante! Secouons notre apathie impardonnable, fournissons à son esprit une nourriture saine, de bonnes et captivantes lectures.

Que ferons-nous? Comment nous y prendrons-nous pour répondre à l'appel qui nous est fait? C'est simple. Plutôt que de détruire les journaux et revues que nous recevons — par exemple, le Devoir, *l'*Action Catholique, *l'*Action Française, *la* Liberté, *pour ne parler que des nôtres — faisons-en des liasses qu'une fois la semaine nous irons porter à l'Union Canadienne, où il se trouvera un comité pour les envoyer à destination. Il sera facile de se procurer l'adresse des différents chantiers au bureau de placement.*

Force nous est d'avouer que nous nous fions volontiers les uns sur les autres pour agir, et c'est précisément pour cela que rien ne s'exécute. Si l'on mettait autant d'entrain à faire le bien dans l'ombre qu'on en met à organiser une fête mondaine, ou mieux, une grande fête de charité, si l'entente régnait à ce point, quelles victoires en résulteraient sur le vigilant ennemi de nos âmes! Que d'esprits mieux éclairés, que de coeurs malades guéris et consolés!

Parce que nous croyons bien remplir nos devoirs d'état, le reste nous importe peu. C'est notre tort. Pourquoi, nous catholiques, n'apporterions-nous pas un zèle pour le moins égal à celui des agents diaboliques, pour leur disputer le terrain qu'ils veulent envahir?

Cette oeuvre des chantiers n'est pas des plus connues, mais elle ne devrait plus être ignorée et négligée. Pensons-y, et prenons quelques minutes de notre temps, chaque jour, à cette intention.

JACQUELINE des ERABLES.

Comment on doit monter un escalier

Tout le monde se figure savoir comment on doit monter un escalier, alors qu'au contraire presque tout le monde procède d'une façon illogique et fatigante.

En effet la plupart des gens, pour passer d'une marche à la suivante, appuient seulement sur celle-ci la plante du pied, ce qui fait porter tout le poids sur certains muscles de la jambe et du pied. Or, pour procéder rationnellement, il faut égaliser autant que possible la répartition de ce poids du corps, et, dans ce but, on doit poser carrément sur chaque marche le pied tout entier, plante et talon, en s'élevant ensuite sur la marche suivante et avec l'autre pied d'un mouvement lent et régulier.

Une carte postale au "Bon Dieu"

L'autre jour, raconte un journal parisien, un brave facteur du huitième arrondissement trouva dans sa "distribution" une carte postale, adressée à "Monsieur le Bon Dieu, aux Champs-Elysées", et ainsi conçue:

"Monsieur le Bon Dieu,

"Papa est bien malade et maman ne peut plus le soigner vu qu'elle est morte. Alors, moi, je voudrais bien remplacé maman, mais je suis trop petit pour gagner de l'argent qu'elle serait bien nécessaire pour acheté des pharmacies. Vous qui êtes tout puissant, ne dègnerez-vous pas m'aider à soigné mon papa?

"Votre très respectueux serviteur,

"Eugène M..." (suivait l'adresse.)

Le facteur allait jeter cette naïve épître au rebut, quand il se ravisa. L'après-midi de ce jour, il se présenta chez l'un de nos plus riches industriels du huitième arrondissement.

— Monsieur, veuillez m'excuser, mais voici une carte qu'il m'est impossible de remettre à son destinataire. Alors, j'ai pensé que... enfin je ne sais pas... que vous vous pourriez me renseigner...

Le petit Eugène vient de recevoir du bon Dieu un gentil mandat-poste de 500 francs.

Comme dans les contes

Il y a une cinquantaine d'années, raconte l'"Opinion", deux rudes travailleurs s'installèrent de part et d'autre de la chute des Chandières, sur la rivière Ottawa, dans la forêt canadienne. L'un gagnait sa vie en coupant à la main des éclats de bois et en les trempant dans du soufre pour faire des allumettes; l'autre sciait du bois de charpente. Le premier est devenu Eddy, le roi des allumettes; l'autre est G.-R. Booth, bûcheron et marchand de bois. Tous deux sont multimillionnaires.

Or, le prince héritier du Danemark, allié à la feue impératrice de Russie et à la reine d'Angleterre, impératrice des Indes, va épouser la petite-fille du bûcheron Booth.

EN TRICOTANT

"Les grand'mères jonglent quelquefois en tricotant."

Vous ai-je dit que dans les derniers jours de sa vie grand'maman ne faisait guère que des tricotages? "Mon Dieu! il faut bien que je fasse quelque chose, disait-elle; je n'ai plus de bon nez que les mains." Quand je la cherche dans mes vieux souvenirs, elle me revient le plus souvent dans son attitude d'infatigable tricoteuse. La voyez-vous assise dans sa berceuse, près de la grande armoire, dans un coin, pour n'être une nuisance à personne? Elle porte toujours son bonnet blanc bien serré sur les tempes, et ces tempes se font si blanches qu'on ne sait plus si les cheveux et la broderie de la coiffure ne sont pas la même chose. C'est la gloire des grand'mamans de porter le nimbe de la blancheur vénérable en attendant l'autre, le nimbe doré qui vient du bon Dieu.

A certains moments, grand'mère se tournait du côté de la fenêtre, à sa droite. Elle avait là, en suivant le ruban gris du chemin du roi, un paysage qui ne lui apportait plus, hélas! que de la nostalgie. Elle y voyait la croix du rang, la croix des mois de Marie passés pour ne plus revenir, et là-bas, tout-à-fait dans le fond, le village lointain avec l'église au clocher rouillé, l'église du banc de famille où la pauvre vieille n'allait plus prier. Alors le visage de grand'mère s'assombrissait; elle se mettait à "jongler". Ses yeux paraissaient grands ouverts, fixés sur une vision obsédante. Et pourtant non, ils ne regardaient pas. Quand les vieux se mettent à "jongler", — faut-il vous le dire? — c'est au-dedans d'eux-mêmes qu'ils regardent toujours et qu'ils lisent. Là, un vieux livre aux pages jaunies, écrites et oubliées depuis longtemps, s'ouvre de soi-même aux heures de "jonglerie". Et les vieux, sans lunettes et sans savoir lire, y peuvent repasser l'histoire de toute leur vie et surtout de leur enfance lointaine. Dans ce vieux livre, il y a des enluminures, des gravures, des pages en gravures, des pages en musique, tout ce qui peut ramener le passé avec sa couleur et sa chanson inexprimable... Grand'mère lisait ainsi de longues heures, la vue fixe. "Je repasse l'ancien temps", disait-elle. Et pendant ces heures-là les doigts de l'aïeule continuaient leur besogne monotone. Les broches luisantes se croisaient; le brin de laine s'enroulait de lui-même, et, d'une broche dans l'autre, les mailles se vidaient et se poursuivaient... Il y avait si longtemps que les doigts de grand'maman savaient tout cela par coeur.

"En tricotant les grand'mères jonglent quelquefois."

Abbé Lionel GROULX.

PETITS CONSEILS

Pour dépolir une vitre

On voudrait parfois, dans son intérieur, dépolir une vitre de cabinet, de couloir, ou de cuisine, mais on ignore comment s'y prendre. Une couche de peinture sur le verre a l'inconvénient d'ôter beaucoup de lumière et de prendre rapidement un ton sale.

Il en est de même du blanc de Meudon délayé dans de l'éther sulfurique et appliqué avec un tampon de ouate.

Il existe un autre procédé qui donne un résultat parfait. Avec de la poudre d'émeri, très fine délayée en pâte claire dans un peu d'eau et un gros bouchon de liège très fin sans creux sur la surface, on frotte la vitre en rond, point par point sans entreprendre de grandes surfaces. Elle se dépolit aussi nettement que si on l'avait achetée en cet état.

SIGNE CERTAIN

Une dame se présente chez un éditeur de musique et, lui désignant une chanson exposée dans la vitrine, demande:

— Cette chanson est-elle vraiment populaire?

— Mon Dieu, madame, je ne saurais trop vous dire, répond le marchand... Bien des gens chantent cette chanson et elle plaît à beaucoup de monde. Mais on n'en est pas encore assez fatigué pour qu'elle puisse être qualifiée de véritablement en vogue.

L'EVANGILE

Dimanche de la septuagésime

(S. Matth., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: *Le royaume du ciel est semblable* à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous! je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Calendrier de la semaine

Jeudi 14 février — S. Valentin.
Vendredi 15 — S. Faustin.
Samedi 16 — Ste Julienne.
Dimanche 17 — Septuagésime.
Lundi 18 — S. Siméon.
Mardi 19 — S. Conrad.
Mercredi 20 — S. Eleuthère.



La fameuse moyenne

Le contrat passé à Letellier et dans les autres centres entre la Cie Crescent et les producteurs de lait était bien fait pour donner satisfaction aux deux intéressés.

La compagnie avait autour de la ville des fournisseurs de lait pour la saison d'été et les cultivateurs, avec leur grande culture, s'engageaient volontiers à pourvoir la compagnie de toute leur production de la veille. Ceci était bien calculé, mais les vaches n'avaient pas signé le contrat, elles. Aussi il y eut encore du lait à vendre à la campagne pendant la saison d'été. La compagnie accepta ce surplus. Il fut donc convenu que la compagnie achèterait des cultivateurs en été autant de lait qu'ils en auraient vendu pendant l'hiver. Pendant l'hiver qui suivit, on fit la moyenne du lait vendu chaque jour par chaque habitant. L'été suivant, chacun connaissait la quantité de lait qu'il pouvait vendre. D'année en année les troupeaux augmentaient et on établissait encore à l'hiver la moyenne pour l'été suivant.

Ceci se continua jusqu'à ce que les compagnies, devenues puissantes, virent grandir leur ambition et cherchèrent le moyen de grandir aussi leurs profits. C'était, je crois, vers octobre 1921. Un cultivateur avait, par exemple, une moyenne de 6,000 livres par mois; pour augmenter cette moyenne primitive par un surplus de 4,000 livres, les compagnies exigèrent que ce surplus fût sacrifié, c'est-à-dire que les compagnies, pendant quatre ou cinq mois, ne donneraient pour ce surplus que le prix du gras de beurre. De cette façon on ne payait que 80 à 90 sous par 100 livres de lait. C'était acheter bien cher cette moyenne pour l'été suivant. Ceci devait recommencer tous les automnes. C'était donc un gros sacrifice au profit des compagnies.

Mais cette année, les compagnies de lait, enhardies par leurs derniers succès, décidèrent de faire un nouveau pas dans la voie des profits. Et pourquoi pas? Personne ne se plaint et les compagnies taillent dans le morceau à grands coups. Maintenant, de par l'autorité des grandes compagnies, ces moyennes qui vous ont coûté si cher vont être coupées de 10 pour 100. Au lieu de 10,000 livres vous n'en vendrez que 9,000 livres, et le surplus, ajouté à celui qui vous arrive par l'augmentation de votre troupeau, vous le sacrifierez encore pour enrichir ces messieurs.

C'est bien assez mal de même, n'est-ce pas? Il y a mieux que cela encore.

Loin de moi l'idée de critiquer les compagnies pour leurs exigences et les soins qu'elles demandent pour la propreté du lait; je les en félicite et tous reconnaissent que le lait doit être propre, refroidi à point, aéré et livré au commerce dans les meilleures conditions. Mais de ces bonnes précautions qu'on nous demande, comme des surplus qu'on exige, ces messieurs veulent aussi tirer profit. Pour arriver au but, on classe les étables après une courte visite, et sans s'occuper ni de la beauté ni de la richesse des bâtisses, ce pourquoi je ne leur en veux pas. On veut la propreté, l'éclairage et l'aération, et tout cela est bien.

Les étables sont classées en trois catégories: A, pour les mieux tenues; B, celles qui laissent un peu à désirer; et la lettre C laisse entendre que la bâtisse est en mauvais état. Le lait marqué de la lettre A obtient le plus haut prix, B un prix bien diminué et C ne devrait pas être accepté. Tout ceci est très bien, j'aime à le répéter. Mais ce qui est inconcevable, c'est que les bidons marqués A, B ou C sont vidés dans le même récipient dont le contenu s'en va à Winnipeg pour abreuver les clients de la Pure Milk Co.

Je ne dis pas que ce lait est contaminé. Non, il est propre et bien conservé; autrement je sais que la compagnie ne l'accepterait pas. Ce produit payé à petit prix ici est vendu à grand prix à Winnipeg, et c'est le secret.

Cultivateurs, il est temps de vous unir et d'en venir à la véritable industrie laitière. Ayons des fabriques de beurre et de fromage et cessons d'être les esclaves des compagnies.

N.-C. JUTRAS, ptre.

EPOUVANTAIL PEU DANGEREUX

Quand nos conférenciers agricoles prêchent l'importance de tenir un troupeau pour rendre la culture payante, plusieurs répondent: "Mais si tout le monde s'y met il y aura bientôt trop de lait sur le marché, et alors on nous en donnera un vil prix."

L'objection semble plausible; elle n'est pas sérieuse.

Evidemment s'il ne s'agissait que de pourvoir les villes du Manitoba, il y aurait danger de surproduction; mais tel n'est pas le cas.

Ce que M. Gibson, surintendant de notre industrie laitière, vient de dire, en rendant compte des affaires de l'année, nous semble devoir rassurer les craintifs. Le Manitoba a produit, l'an dernier, 10,780,150 livres de beurre; [illegible] livres ont été exportées sur les grands marchés d'Europe, de New-York, de Chicago et de Montréal.

Ceux qui disent: "Mais si tout le monde se met à produire du lait il y aura bientôt surproduction" ont-ils songé à ce que sont les marchés de Londres, de Liverpool, de New-York, de Chicago et de Montréal? Nous croyons qu'il faut plus que toute la production des cultivateurs du Manitoba, même si tous s'y mettaient, pour faire regorger ces marchés. Le seul danger peut venir de la production de beurre ou de fromage de seconde qualité, et cela ne [illegible] pas la [illegible] des marchés.

L'an dernier, ajoute M. Gibson, le produit de l'industrie laitière, sous toutes ses formes, a donné $12,497,944 au Manitoba. C'est un joli denier. Quelle partie de cette somme nos groupes français ont-ils retiré? Il serait intéressant de le savoir.

Dans la lutte pour la possession du sol, ceux-là [illegible] le [illegible] qui garderont des vaches. Posséder le sol, c'est disposer de l'influence. Sous des apparences banales, le problème est intimement lié, non seulement à la prospérité des familles, mais à la cause nationale.

Le groupe français est établi au coeur de la province dans les meilleurs endroits de culture mixte. Nous aurons l'avantage si nous voulons. Les nôtres le voudront-ils? S'ils s'y mettent énergiquement, nous vivrons; mais si le grand nombre allait répondre comme font quelques-uns: "Vous avez peut-être raison, mais c'est trop d'ouvrage", nous serions sûrs d'être roulés par plus énergiques que nous.

Tout retard dans la décision est un avantage perdu dans la lutte finale.

M. O.

Le Canada n'aurait plus de forêts dans dix ans

Ottawa — M. J. Wilson, secrétaire du bureau canadien de l'aviation, a déclaré dans un discours: "Si les feux de forêt continuent à se multiplier comme en ces dernières années, il ne restera plus aucune forêt au Canada dans dix ans". Il a ajouté que l'un des principaux espoirs de préservation de nos terres boisées est l'existence d'un service aérien civil. Il a prédit qu'il existera bientôt un service de courriers par avions entre Montréal et Vancouver.

Mussolini loue la langue française

La population de la vallée d'Aoste a envoyé une délégation à Rome pour demander à Mussolini le maintien de la langue française dans les écoles primaires de cette région. Le dictateur a répondu à cette demande par la déclaration que voici:

"Mon gouvernement est d'autant plus porté à écouter vos réclamations qu'il veut absolument favoriser l'instruction: car, selon moi, un homme qui possède deux langues est supérieur à celui qui n'en sait qu'une seule. Je ne saurais de plus désapprouver l'usage de la langue française en Italie où l'on parle, en différentes régions, l'allemand, l'albanais, le grec et le latin, et même l'arabe, d'autant plus que la langue française est la langue universelle et dérivant du latin comme la langue italienne."

TRIBUNE LIBRE

"Mettons-en"

"Pour en avoir (du français) il faut en mettre", nous dit Mgr Béliveau. C'est une vérité de Lapalisse; mais Lapalisse n'est pas connu de tout le monde. Il n'a pas encore, que je connaisse, payé personne pour se promener par les rues avec son annonce sur la tête. Il faudrait pourtant que tous les annonceurs essayent d'en mettre. Ils font affaire avec le public de langue française; pourquoi se servir d'une langue qui n'est pas la leur ni celle de leurs clients? Je veux parler d'un genre d'annonces en particulier: le calendrier. Ces calendriers en langue "supérieure", c'est à nous faire rire aussi d'une manière tout à fait supérieure, nous dirait Ladébauche. Tout autour d'un beau nom français vous admirez (?) 365 jours par année une annonce anglaise qui vous sollicite d'encourager le porteur de ce beau nom. Qu'y a-t-il sous ce nom? Un coeur français, un ami, un ennemi? A moins de connaître personnellement ce personnage coiffé à l'anglaise, vous avez droit de douter de votre homme assez souvent, car celui qui ne fait pas d'effort pour respecter sa langue ne doit pas faire beaucoup d'effort pour vous respecter comme son client. C'est épatant et même dégoûtant quelquefois.

J'ai sous mes yeux... pardon, dans mon dos, cinq calendriers de 1924 qui m'ont été remis par différentes compagnies ou marchands de langue bien française. Quelques-uns de ces marchands ont même de grandes difficultés à s'exprimer en anglais avec leurs clients de langue anglaise. Tous ces calendriers sont rédigés en anglais. Un seul de ceux-là porte sa devise dans les deux langues; le reste nous avertit que demain c'est "Sunday", après-demain, "Monday", etc.

Pour comble de malchance j'ai voulu me procurer un calendrier Dollard de l'"Action française", mais je suis arrivé trop tard pour être servi: l'édition est épuisée, me dit-on. Epuisée... oui, épuisée, même les blocs de calendriers sont épuisés. C'est tout de même bon signe qu'il y a du progrès de fait pour répandre les calendriers français partout. Il s'agit de continuer à faire remarquer à nos marchands, fabriquants et hommes d'affaires qu'ils peuvent facilement imiter les autres en se servant avec profit de leur langue sur tout ce qu'ils font imprimer.

D'ailleurs les compagnies anglaises savent le tour de faire imprimer des calendriers français pour leurs clients de langue française, comme la Massey-Harris, par exemple. Pourquoi aurions-nous peur de les imiter, sinon par esprit de fierté pour notre langue, au moins pour nous attirer des clients, comme eux savent le faire.

Je sais qu'il y a à peine deux ans c'était tout une affaire de trouver à faire imprimer des calendriers en français au Manitoba, puisque nos journaux français ne nous servaient rien autre chose que des blocs de calendriers rédigés en anglais. Mais heureusement ceci est chose du passé. On en trouve au moins dans l'Est, sinon dans l'Ouest, des compagnies qui s'occupent de nous imprimer des calendriers français. Il y aurait probablement avantage à ce que ces compagnies s'occupent encore plus d'annoncer leur marchandise chez nos hommes d'affaires, manufacturiers, marchands, etc., comme le font les nombreuses compagnies d'Ontario pour les calendriers anglais.

En voilà assez sur le dos des calendriers. Cependant, je crois que nos marchands qui n'ont pas voulu, ou encore mieux qui n'ont pu se procurer des calendriers français cette année, pourraient avec profit coller ces quelques réflexions sur le dos de leur calendrier anglais, afin qu'ils puissent y penser l'été prochain, lorsque les voyageurs des différentes maisons d'Ontario viendront leur offrir de la camelotte allemande ou anglaise. Ils se souviendront que les calendriers français sont au monde et qu'ils ont envie de vivre. Ils pourraient même quelquefois se trouver suspendus aux murs de quelques clients de langue anglaise, qui n'auraient certainement pas honte de les accrocher à côté des autres calendriers anglais, sinon pardessus.

Il conviendrait d'en dire autant des cartes de visite, cartes de Noël et du jour de l'an. J'en ai même reçu deux rédigées ou imprimées en anglais avec une petite inscription en lettres d'or dans un petit coin: "Made in Germany". C'est tout à fait français!!! Pourtant les deux qui me les ont envoyées sont allés se promener sur les champs de bataille en France... Oh! pardon, j'oubliais: ce doit être des cartes qu'ils auraient trouvées dans les poches de culottes des Allemands qui se préparaient à aller dîner à Paris. Et moi j'aurais oublié que ces deux amis m'ont envoyé ces cartes non seulement pour m'adresser leurs bons souhaits, mais aussi comme souvenir. Alors passons.

MELAS.

Il ne pouvait travailler un jour entier

Mais maintenant il fait les éloges des Pilules Dodd pour les Rognons

Alfred Nadeau est très enthousiaste au sujet de ce remède qui lui a apporté beaucoup de soulagement

Albertville, Sask., 11 février (Spécial) — "Il me fait plaisir de vous dire que je me sens très bien depuis que j'ai commencé à prendre les Pilules Dodd pour les Rognons. Je ne pouvais travailler une journée entière sans de violentes douleurs dans les rognons. Vos Pilules Dodd pour les Rognons sont un merveilleux remède pour les rognons faibles. Veuillez publier mon témoignage, de manière que tous ceux qui souffrent sachent les bienfaits des Pilules Dodd pour les Rognons."

M. Alfred Nadeau, qui demeure ici, nous fait ce témoignage. Il sent qu'il doit le dire à tous ceux qui souffrent des rognons afin qu'ils apprennent comment soulager leurs souffrances.

Tous les maux dont M. Nadeau a souffert lui sont venus des rognons. Ces maux ont cessé très rapidement dès qu'il essaya l'unique remède sûr pour les rognons, les Pilules Dodd. Personne n'a raison de souffrir quand les Pilules Dodd pour les Rognons sont à leur portée dans toutes les pharmacies ou à la Compagnie Dodds Medicine Ltd, Toronto.

LE MARCHE

12 FEVRIER 1924

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.25
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.25—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$2.75—$3.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$7.00—$9.00
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$6.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$7.70
Porc épais	$7.00
Lourds	$6.00
Très lourds	$5.00
Porc d'étal	$6.50
Légers	$6.50
Inférieurs	$3.00
Truies No 1	$5.00
Truies No 2	$4.00
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .40½—$ .41
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50
Premiers	$ .40
Seconds	$ .26
Félés	$ .18
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$1.00—$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 11 février 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

GRAINS	Mardi 5 fév.	Merc. 6 fév.	Jeudi 7 fév.	Vendi. 8 fév.	Samedi 9 fév.	Lundi 11 fév.
Blé No. 1 Nord	1.00⅜	1.00⅞	.99½	.99⅞	1.00⅞	1.00⅜
2 Nord	.97⅜	.97⅞	.96½	.96⅞	.97⅞	.97⅜
3 Nord	.93⅜	.93⅞	.92½	.92⅞	.93⅞	.93⅜
Avoine 2 CW	.41⅜	.41¼	.41⅛	.41	.41⅜	.40⅝
3 CW	.39¼	.39	.38⅞	.38¾	.38⅞	.38
Orge 3 CW	.66¼	.66½	.64¼	.64¼	.65	.64¾
4 CW	.60	.59½	.58⅛	.57¼	.59	.57¾
Lin 1 NW	2.33¼	2.29¼	2.27¼	2.28¼	2.32	2.32
2 CW	2.28¼	2.24¼	2.23¼	2.24	2.27½	2.27½
Seigle 2 CW	.68¾	.68½	.68½	.68½	.68⅞	.67⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	1.00⅜	1.01	1.00½	1.00	1.00⅞	1.00⅜
Avoine 2 CW	.42	.42¼	.41⅜	.41⅛	.42	.41½
Orge 3 CW	.66	.66¼	.64	.64½	.65	.64¾
Lin 1 NW	2.33¼	2.29¼	2.28¾	2.29	2.32¼	2.32¼
Seigle 2 CW	.69¼	.69½	.68⅞	.68½	.69⅞	.68⅜
Options						
Blé Mai	1.04⅜	1.04⅞	1.03⅞	1.03¼	1.04⅞	1.04⅜
Juillet	1.06⅜	1.06½	1.05⅜	1.05½	1.06⅜	1.05⅜
Avoine Mai	.44⅞	.44⅞	.44⅜	.44⅜	.44⅜	.43⅞
Juillet	.45⅞	.45¼	.44⅜	.44⅜	.44⅜	.44⅜
Orge Mai	.66⅜	.66⅜	.65⅜	.65⅜	.66	.65⅜
Juillet	.64⅜	.64⅜	.63⅜	.63⅜	.64	.63⅜
Lin Mai	2.38¾	2.34¼	2.32¾	2.33	2.36¼	2.36¼
Juillet	2.37¾	2.33¾	2.31¾	2.32¾	2.35¾	2.35¾
Seigle Mai	.72⅜	.72⅜	.72	.71⅜	.72⅜	.71⅜

La Vie Collégiale

Un tour d'Europe en une heure et demie

Il est huit heures! Tous les voyageurs sont prêts à partir. L'on attend le pilote et les invités. Les voici, le Père Recteur en tête.

Le Père Longpré, l'organisateur de ce voyage, nous décrit en termes très chaleureux le pilote et le guide de notre voyage et il s'empresse de lui passer le gouvernail.

Nous voilà partis de New-York, en route pour Liverpool. D'abord nous visitons le bateau: il y a dix ponts et un personnel de 3,600 membres au service des voyageurs. Pendant la traversée, la mer est calme.

Nous débarquons à Liverpool, rien d'extraordinaire dans cette ville, et aussitôt nous partons pour Londres.

C'est dimanche avant-midi, nous traversons l'Angleterre et ce qui nous frappe le plus, nous catholiques, c'est l'observance du dimanche dans un pays protestant; enfin nous arrivons à Londres et nous dînons avec les amis anglo-saxons.

A Londres, il faut s'arrêter un peu plus longtemps; nous sommes allés visiter la fameuse tour de Londres; on nous a montré la couronne avec laquelle les rois d'Angleterre sont couronnés et le gardien de la prison nous a raconté l'histoire de la chambre du sang; nous avons entrevu, de loin, l'abbaye de Westminster, le palais de Buckingham et le parlement anglais.

Le lendemain nous sommes en route pour Paris. Débarqués en chemin à Bruxelles, nous avons visité cette petite ville qui a servi aux Allemands pendant la guerre de point de ralliement. A Bruxelles c'est la simplicité même; nous avons vu les fameux camions belges: ce sont de petites charrettes traînées par des chiens!!

Nous avons passé la nuit à Bruxelles et le matin, dès cinq heures, nous avons été réveillés par une fanfare de sabots: c'étaient les habitants qui s'en allaient à l'ouvrage.

Tout près de Bruxelles nous avons visité une ferme belge: la simplicité et le dénuement y règnent, mais avec le bonheur. Ayant quitté la capitale des Belges, nous sommes allés à Enghien où le frère de notre guide a été ordonné prêtre jésuite! Nous avons éprouvé de l'émotion en pensant que c'était le quatrième de la famille qui se consacrait à Dieu et vraiment, c'est un bel exemple pour nos familles canadiennes, de voir les quatre frères Primeau prêtres et surtout prêtres tels que notre guide.

De là nous traversons les frontières belges et nous arrêtons à Lisieux, où la renommée d'une humble Carmélite a illustré la ville. Nous avons visité avec un plaisir indicible les lieux où la sainte a vécu et nous avons vu ses contemporains.

De Lisieux nous sommes partis pour Lourdes, rendre visite à la Vierge de la grotte. Nous avons eu le bonheur de communier à la grotte et d'assister aux cérémonies journalières: procession du T. S. Sacrement, bénédiction des malades, etc., etc. De plus le bon Dieu nous a fait la grâce d'assister à une guérison. Quel bonheur et quel réconfort pour des catholiques!

De Lourdes nous arrivons à Paris. Arrivés par la gare Saint-Lazare, nous sommes allés immédiatement à Montmartre. C'était dimanche. Hélas! c'était un jour ordinaire à Paris, et l'on entendait les marchandes crier leurs légumes au marché. Hélas! disons-le, dans certains quartiers de Paris on profanait le dimanche.

Mais à Montmartre on faisait réparation au Sacré-Coeur. Une foule de pèlerins y priaient, nous manifestant ainsi la ferveur des catholiques de France.

Mais le voyage a duré une heure et quart et déjà la sirène du règlement se fait entendre.

Partons pour Rome! Le Père Recteur et le Père Préfet sont avec nous, il n'y a pas de danger!

Allons voir Pie XI et visiter un peu la Ville Eternelle. Nous y voici et aussitôt nous avons l'honneur d'une audience avec le pape! Nous l'avons vu un moment: il a passé en nous bénissant, il semblait un peu fatigué; mais comme nous le disait notre guide, le pape a beaucoup à faire. Mais quand même, nous avons vu le pape!

Du Vatican, nous sommes descendus à Saint-Pierre; après avoir fait une prière au tabernacle, nous sommes allés prier sur le tombeau de Pie X; le guide l'a bien connu et l'a vu plusieurs fois. Il nous parle de ce saint pape et nous partons de Rome par le plus court chemin et par une brève et profitable péroraison, nous débarquons juste au moment où l'intelligent et aimable causeur descendait de l'estrade.

Triste réalité, quand on vient de faire un si beau voyage; mais le Père Recteur nous remet de notre extase et remercie et félicite le pilote éclairé et le guide dévoué qui nous a fait faire le tour d'Europe en une heure et demie.

Donc, au nom des voyageurs, merci à M. l'abbé Primeau qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu faire faire ce magnifique voyage à ses jeunes amis qu'il aime tant et qui l'aiment aussi!

Jean PROVENCHER,
Rhétorique

Une fête de famille

Samedi, le 2 février, le collège était en liesse et pour cause: le R. P. Gariépy, préfet des études, faisait sa profession solennelle.

Une profession de Jésuite, ce doit être quelque chose de bien extraordinaire, nous disions-nous, puisqu'elle se fait si longtemps attendre. Pourtant c'est bien simple, comme la vie de ces bons Pères, du reste: il prononce publiquement devant des étrangers à son Ordre, les voeux qu'il a faits deux ans après son entrée au noviciat.

Durant la messe, on exécuta de magnifiques cantiques.

On continua le soir; après un splendide congé que nous valut cette fête, nous nous réunissions dans la salle académique, où une séance préparée pour la circonstance couronnait un si beau jour. Quoiqu'organisée à la vapeur, cette soirée fut un petit succès; tous les artistes, pas seulement Jean-Paul, firent honnête figure et furent rappelés avec chaleur, preuve qu'on les goûta; si un acteur pouvait se rappeler, on l'aurait fait.

Dans un extrait du "Bourgeois Gentilhomme" de Molière, L. Daoust et A. Laflèche surent s'attirer de fréquent applaudissements et les élèves de langue anglaise nous firent rire aux larmes avec leur parodie de "Jules César", de Shakespeare. On termina galement la soirée en chantant sur les airs canadiens les mérites et la gloire du héros du jour.

Tableau d'honneur du mois de janvier

Philosophie II — Diligence: 1. F. Gerein; 2. H. Allard. Excellence: 1. H. Allard; 2. F. Gerein.

Philosophie I — Diligence: 1. A. Gerein; 2. E. Lévêque. Excellence: 1. A. Gerein; 2. S. Malach.

Rhétorique française — Diligence: 1. H. Roy; 2. H. Robert. Excellence: 1. D. Granger; 2. S. Laliberté et J. Mager.

Rhétorique anglaise — Diligence: 1. O. Kritzwiser; 2. L. Kusch. Excellence: 1. O. Kritzwiser; 2. L. Kusch.

Belles-lettres françaises — Diligence: 1. J. Robert; 2. L. Bonin. Excellence: 1. P. Lavoie; 2. B. Léveillé.

Belles-lettres anglaises — Diligence: 1. D. Costello; 2. MacDonald. Excellence: 1. P. Hoechen; 2. D. Costello.

Versification française — Diligence: 1. H. Lane; 2. V. Bonin. Excellence: 1. H. Lane; 2. V. Bonin.

Versification anglaise — Diligence: 1. B. Davis; 2. M. Lalomon. Excellence: 1. E. Chadwick; 2. B. Davis.

Méthode française — Diligence: 1. G. Laliberté; 2. S. Heytens. Excellence: 1. J. Renuart; 2. A. Paradis.

Méthode anglaise — Diligence: 1. F. Gilbert; 2. J. Beauchamp. Excellence: 1. F. Gilbert; 2. Kwiatkowski.

Eléments latins français — Diligence: 1. H. Beriault; 2. H. Tremblay. Excellence: 1. J. Gousseau; 2. A. Girard.

Eléments latins anglais — Diligence: 1. G. Amyot; 2. J. Rydlewski. Excellence: 1. J. Moran; 2. G. Potvin.

Préparatoire français — Diligence: 1. E. Couture; 2. S. Hardy. Excellence: 1. S. Hardy; 2. E. Couture.

Commerce II — Diligence: 1. F. Vrignon; 2. A. Guilbert. Excellence: 1. F. Vrignon; 2. A. Guilbert.

Commerce I — Diligence: 1. G. Fafard; 2. H. Mercereau. Excellence: 1. H. Mercereau; 2. G. Fafard.

Gouret

Ligue des grands

Etoiles, 7; Rhétorique, 2

On n'a jamais tant senti l'importance d'avoir de bons gardiens de but. Kusch, pourtant habitué à cette position, bloqua la rondelle devant ses buts plus souvent que Parent ne l'aurait voulu. La Rhétorique croit que Prud'homme, dégagé des soucis de sa présidence du Conventum, et McDougall, guéri de son pouce cassé, seront bientôt des atouts de victoire.

Etoiles, 4; Philosophie, 2

Sans l'habileté remarquable de Paré à garder les buts des Etoiles, les philosophes auraient compté plusieurs points. Barker fut le seul philosophe à prendre sa vigilance en défaut, l'autre point est dû à une Etoile qui a accidentellement rentré la rondelle dans ses propres buts. Knight fait de temps en temps une randonnée près des buts des adversaires, ce qui repose un peu son équipe qui n'a pas de substitut.

Ligue des moyens

Les Méthodistes, battus par trois points contre un seul par les Versificateurs, se sont repris aux dépens des Etoiles. La troisième période s'achevait lorsque Beaubien réussit à compter un point pour eux.

Etoiles, 5; Versification, 2

Ulric eut beau crier: Passe! Lance! ses versificateurs avaient trop de grec dans la tête pour bien voir la rondelle que "Guy" et "Ti Bleu" leur passaient au nez. Ils promettent de se reprendre avec plus d'avantage à l'avenir.

5 février—Junioristes, 9; Collégiens, 8

Les Junioristes doivent encore une victoire sur les Collégiens à leur beau jeu d'ensemble. Ils faillirent pourtant la perdre cette fois. Vers le milieu de la troisième période ils avaient 8 points quand les Collégiens, empruntant les ailes de la muse du gouret, firent en un clin d'oeil un, deux, trois, quatre points. Mais un Junioriste réussit à rentrer un nouveau point qui donna victoire à son camp. Dussault se distingua en comptant 7 points sur 9.

7 février—Rhétorique, 5; Philosophie, 3

La présence effective de McDougall coïncide avec la première victoire de la Rhétorique. Le jeu fut très rapide de part et d'autre. La Philosophie fit, vers la fin, une forte pression sur ses adversaires, mais ne put leur enlever la victoire. L'adresse l'emporte toujours sur la force brutale. Vive Mac!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

ROSTHERN

Le concours de la **Liberté** a suscité un vif intérêt parmi nos gens. Notre candidat, M. Maurice Percher, est actuellement en bonne posture de décrocher un prix, malgré qu'il n'ait pas consacré à atteindre son objectif tout le temps qu'il aurait désiré. Grâce à lui la **Liberté** rentrera dans beaucoup de familles qui ne recevaient aucun journal français auparavant. En lisant assidûment, nos enfants pourront conserver et développer le peu de connaissances françaises que la loi leur permet d'acquérir à l'école.

* * *

Les élections scolaires ont eu lieu et elles ont bien tourné. Dans Elberfeld il n'y a rien eu de bien mouvementé. M. Ludwig Shroeder, syndic sortant de charge, a été réélu. M. Georges-Elie Malfaire reste président et M. Victor Doucette trésorier. M. J.-C. Faucoup a été réengagé pour la troisième fois comme instituteur, secrétaire et officier de l'assistance scolaire.

A l'école La Plaine, M. Ambroise Barré a démissionné comme syndic, pour prendre la place de secrétaire-trésorier. Par 14 voix contre six accordés à son concurrent, M. Emile Perret, M. D. Dhuez a été élu pour remplacer M. A. Barré. Des ingérences du dehors avaient prêté main-forte à des influences locales pour essayer de diminuer, sinon de supprimer l'enseignement du français. Mais la grande majorité de nos gens ont refusé de se laisser influencer et ont décidé que l'expérience de l'enseignement du français par des Anglaises ou des Irlandaises avait assez duré pour être concluante. Merci à ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à la lutte. Mme Faucoup pourra continuer son oeuvre de dévouement parmi nos enfants. Les deux autres syndics, sont M. D.-P. Rempel, président, et M. F. Lanovaz.

Cette détermination bien arrêtée de nos gens de voir à l'enseignement du français par eux-mêmes est bien réconfortante à l'heure où la lutte a été transportée du domaine de la chambre provinciale à celui de l'inspection scolaire. Le Manitoba n'a pas seul le monopole des Hall Jones. Le chardon jaune fleurit aussi en Saskatchewan. Pour une raison ou une autre, le gouvernement provincial est impotent pour nous donner, dans les districts où nous comptons un grand nombre de nos écoles, les inspecteurs sinon bilingues, tout au moins tolérants et respectueux de nos droits. Dans certains inspectorats une vraie pluie de mauvais rapports s'est abattue sur nos instituteurs et nos institutrices. S'agit-il de les terroriser sur certains points, pour les obliger à se soumettre sur d'autres, en les menaçant de la perte de leur réputation professionnelle, ou bien de leur barrer le chemin à tout avancement? Les deux sont possibles. En attendant, le système porte ses fruits: les instituteurs et institutrices bilingues se font de plus en plus rares, et dans beaucoup de cas ceux qui restent, se voyant sans protection d'aucune sorte, font ce qu'ils peuvent, mais non ce qu'ils voudraient. Le besoin de l'heure présente, c'est un peu de protection pour les quelques instituteurs bilingues qui nous restent.

* * *

Un pauvre homme qui a payé cher son apéritif, c'est bien ce restaurateur que les officiers de la prohibition ont surpris en train de prendre son petit coup habituel avant son souper. Son gery, $55 pour un "sion"! Pour attraper ce petit goujon, deux bandes d'agents parties, l'une de Prince-Albert, l'autre de Saskatoon, sont venues faire une perquisition en règle dans notre ville.

* * *

M. Tisseur, notre nouveau ferblantier, a placé dans les salles publiques un beau calendrier-réclame qui fait l'admiration de toutes les personnes qui aiment l'art et de décor. Nous lui souhaitons succès et prospérité.

Grâce à un article de réclame un peu forcé et fort critiqué par la suite, une assemblée de tous les fermiers du district a eu lieu, la semaine passée. Il y a eu beaucoup de discours, six en tout, mais on n'a pu arriver à aucune conclusion pratique et de quelque utilité pour la solution de la crise présente. Dans ses deux articles de la **Liberté** M. Denis nous a fourni dix fois plus de renseignements que nous en ont apporté les six orateurs de la soirée.

* * *

M. l'abbé Perrault, notre curé, vient de partir pour un voyage de repos, et nous souhaitons qu'il nous revienne au printemps plein de santé et d'ardeur. En attendant son retour, le R. P. Simonin viendra desservir notre mission.

* * *

Les essais de traîneau automobile continuent dans notre ville. Cette année c'est un M. Hébert qui passe dans nos rues à une vitesse assez respectable. Il essaye apparemment de perfectionner et de compléter le système que M. O. Doucette avait essayé l'an passé.

* * *

Deux résidences et trois magasins ont passé au feu le mois dernier. C'est un record peu enviable qui pourrait bien nous valoir un relèvement des taux d'assurance.

* * *

Plusieurs causes criminelles qui intéressent Rosthern se plaident actuellement à Prince-Albert. Nos avocats sont très occupés et souvent absents.

LEBRET

La Western Ice Co., de Moose Jaw, a, depuis deux semaines et demie, 32 hommes, dont 15 de cette partie du pays, occupés à couper de la glace dans notre lac, employant pour cela pas moins de 11 voitures avec double attelage. Elle en a déjà fourni quelque 175 vagons aux établissements du C.N.R. à Régina, Moose Jaw, Melville, Yorkton et Weyburn.

* * *

Nous avons repris nos parties de cartes hebdomadaires au profit de notre future église. C'est là pour l'Ouest un événement assez banal. Ces quelques mots suffiront donc.

* * *

Les garçons de notre Ecole Industrielle ont récemment donné une séance récréative, qu'on dit avoir bien réussi.

* * *

L'un de nos missionnaires, le R. P. Jeannotte, lors de son dernier voyage à la réserve des Assiniboines, à 45 milles au sud d'ici, a fait une rencontre qui lui a montré qu'il n'était pas familier avec toutes les parties de son district. Ayant voulu, juste avant d'arriver à destination, s'assurer d'un chemin qu'il ne connaissait guère, il s'en enquit en anglais près des différentes personnes qu'il rencontra en chemin. Voyant que ces blancs lui répondaient avec un accent qui ne lui paraissait pas des plus purs, il fit au dernier certaine question qui lui apprit que ces blancs étaient tous des Français résidant là depuis longtemps, au nombre de onze familles groupés auprès d'un gracieux lac appelé Marguerite.

A l'invitation du dernier, un M. La Treille, il s'arrêta pour passer la nuit chez lui, et y dire la messe le lendemain devant un certain nombre d'autres Français accourus pour la circonstance.

* * *

Nous avons été peinés d'apprendre la mort, arrivée vendredi dernier en Nouvelle-Ecosse, de la mère de notre populaire maître de poste, M. John McIsaac. On a chanté ce matin, 4 février, une grand'messe pour le repos de son âme. Nos sincères condoléances à M. McIsaac.

* * *

Le premier vendredi du mois arrivant juste la veille de la fête de la Purification, l'assistance à la messe les 1er, 2 et 3 de ce mois a été des plus satisfaisantes et les communions très nombreuses. Sans vouloir vanter cette paroisse, nous croyons pouvoir dire qu'il serait difficile d'en trouver de plus foncièrement chrétienne dans tout l'Ouest.

* * *

M. G. Legacé vient de louer la demi-section, à six milles d'ici, que vient d'évacuer M. Gagnon. Ce changement permettrait au premier de vendre ou de louer sa première terre, située deux milles plus loin de l'église.

* * *

De nombreuses demandes d'informations sur les terres de cette paroisse arrivent au R. P. A.-G. Morice, de cette place. Bien qu'il ait aussi reçu une lettre à ce propos, la question de notre futur moulin à farine reste toujours ouverte.

* * *

L'équipe de hockey de l'école indienne fait un magnifique travail et a battu jusqu'ici toutes ses rivales. La semaine dernière l'équipe des grands a défait les Fort Qu'Appelle par 6 à 0. L'équipe des jeunes va bien aussi et remporte généralement les honneurs. La semaine dernière, à Qu'Appelle, elle s'est trouvée dans une position désavantageuse à cause de la taille de ses adversaires, mais elle a joué une magnifique partie, ne laissant le camp adverse enregistrer qu'un seul but.

* * *

Il y a actuellement 112 garçons de tout âge à l'école indienne et tous en excellente santé.

* * *

M. Dodds, agent des Indiens à Pasqua, a fait récemment une visite à l'école. Les élèves lui ont donné une réception dont il s'est déclaré enchanté. Il a exhorté ses jeunes auditeurs à bien profiter de la formation qu'ils reçoivent à Lebret.

MONTMARTRE

M. et Mme Georges Gratton, de St-Pierre, viennent demeurer ici.

M. Napoléon Bellemare a été élu marguillier et conseiller.

M. et Mme J.-E. Cadieux, de Gravelbourg, ont été les hôtes de M. Eugène Cadieux.

M. l'abbé P.-H. Jérôme, de Gravelbourg, était en visite au presbytère ces jours derniers.

Les "Curlers" ont élu leurs officiers: Présidents honoraires, MM. C. Escarnot et Jos. Rochon; président, W. Lavoie; vice-président, A.-T. Breton; secrétaire-trésorier, L.-Ph. Côté; chapelains, MM. les abbés A. Terriault et Berger; arbitre, Paul Bilodeau. La patinoire est confiée à la garde de M. P. Bilodeau.

Le Dr Lavoie est revenue de l'hôpital de Régina, où il a subi une opération. De même M. J.-B. Ferraton.

Mme Napoléon Lacombe est revenue d'une promenade à Brandon.

M. J.-A. Boyer a pris possession de son nouveau bureau.

GRAVELBOURG

Soirée récréative

Toujours active et désireuse de nous procurer de saines distractions, l'Association Athlétique du Collège organisait, mercredi le 30 janvier dernier, avec le concours de MM. les abbés L. Lussier et H. Laplante, une joyeuse soirée récréative. Le programme suivant, dans sa divertissante variété, nous a fait goûter, comme au délicieux passe-temps, cette agréable veillée collégiale.

Programme

Fanfare: Marche des Collégiens.
Déclamation: Lucien Dupernault.
Chanson: Joseph Lafrance.
Déclamation: Fernand Painchaud.
Tournois de billard. Vainqueurs du tournoi et gagnants des prix. Chez les grands: Léo Isabelle, chez les moyens: Oscar Goulet; chez les petits, Paul Painchaud.
Chanson: Oscar Goulet.
Déclamation: Moïse Aslain.
Fanfare: "Fleurs de neige".
Chanson: duo: Jules Lavertu et M. Cormier.
Piano: Henri Paradis.
Concours de cartes. Vainqueurs du concours et gagnants des prix: Arthur Moquin et Egide Thibodeau.
Déclamation: Gaston Robinson.
Sélection de violon: Egide Thibodeau.

Concours variés. Gagnants ses prix: J. Lafrance, A. Fortier, F. Painchaus, E. Thibodeau, F. Tourigny et A. Le Gall.

Fanfare: "Marche des vainqueurs". O Canada.

Le 17 février

Le dimanche, 17 février prochain, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée célébreront le 98me anniversaire de l'approbation de leur congrégation religieuse par le Saint-Siège. Cet anniversaire sera pieusement et joyeusement célébré par les RR. PP. Oblats du collège.

A cette occasion les élèves de l'institution interpréteront, à la salle Saint-Jean-Baptiste, le drame sensationnel "La Tour du Nord", en trois actes. Cordiale invitation à tous d'assister à cette séance dramatique et musicale.

Lauréats du mois de janvier

Liste des élèves qui ont obtenu les premiers rangs dans chaque classe pour le mois de janvier:

Cours classique — IVme forme: 1. Léo-Paul Sabourin; 2. Aimé Lizée. IIIme forme: 1. Léo Ayotte; 2. Godefroi Kuckartz. Ire forme: 1. Paul Raby; 2. Paul Piché. Eléments latins: 1. Irénée Tourigny; 2. Gérard Tourigny.

Cours commercial — 2me commercial: 1. Armand Arguin; 2. Rémi Bachand. 1er commercial: 1. Léo Isabelle; 2. Fernand Painchaud.

Cours préparatoires — IVme préparatoire: 1. Maurice Bédard; 2. Maurice Simoneau. IIIme préparatoire: 1. Paul-Emile Tétreault; 2. Egide Thibodeau. IIme préparatoire: 1. Henri Beauchesne; 2. Edouard Lagacé.

FORGET

Forget a eu peu de publicité jusqu'ici dans la presse catholique. C'est cependant le centre catholique le plus important sur la ligne Souris-Régina du C.P.R.; c'est là que se trouve la Maison-Mère des Pères de la Salette pour l'Ouest canadien, et aussi celle des Filles de la Croix, qui y ont un splendide couvent moderne et un pensionnat pour garçons et filles. En juillet 1921, notre église fut rasée par l'incendie et nous en avons maintenant une nouvelle, mais elle n'est pas encore terminée à l'intérieur. Les personnes qui songent à se retirer dans un village feraient bien de jeter les yeux sur Forget qui offre de grands avantages avec son église, son couvent et son école publique contrôlée par l'élément catholique, et sous la direction des Filles de la Croix. La majorité de la population est canadienne-française et les autres nationalités y sont aussi représentées.

Notre curé, le R. P. Dupraz, a été légèrement malade la semaine dernière, et le R. P. Michel, d'Estevan, a passé quelques jours ici pour le remplacer.

Il y a plusieurs cas de maladies dans le district, en particulier Mme Perreault et ses fils Marcel.

Mme Marchand est allée visiter sa fille, Soeur Marie-Albert, au couvent de Saint-Hubert.

Il y a eu une belle partie de cartes donnée lundi soir par les Dames de l'Autel. Le prix des hommes a été gagné par M. J.-B. McNamee et celui des dames par Mlle Minnie McNamee.

M. O.-H. Bouvier a eu le malheur de perdre son magnifique cheval de course, "Chauncey Olcott".

SAINT-BONIFACE

Parties de cartes des Forestiers Catholiques

Résultats de jeudi dernier:

Dames — Prix de cartes, gagné par Mme Edna Joyal (17 brasses sur 24). Prix de consolation, Mlle G. Soussereau, qui a détaillé avec Mme Talbot.

Messieurs — Prix de cartes, M. Alfred Soussereau (16 brasses sur 24). Le prix de consolation fut gagné par M. Z. Berriault, qui a détaillé avec le Dr J.-A. Séguin.

Le premier prix d'atout a été gagné par le Dr Séguin; le deuxième, par Mme R. Brassard.

Le premier prix de la rafle fut remporté par Mme Alfred Soussereau; le deuxième par M. E. Chénier.

Mme Edna Joyal est en tête de la série du jeudi, avec 56 brasses sur 96 brasses jouées. Du côté des hommes, M. Alfred Soussereau tient la tête, avec 58 brasses sur 96 brasses jouées.

Partie de dimanche dernier

Dames — Le premier prix de cartes fut gagné par Mlle G. Soussereau, qui a détaillé avec Mlle Alice Joyal (16 brasses sur 24). Le deuxième prix fut remporté par Mme M. Manton, qui a détaillé avec Mme Edna Joyal (15 sur 24).

Du côté des hommes, M. W. Bullen a remporté le premier prix de cartes, avec 16 brasses sur 24. M. Bullen a détaillé avec M. L.-J.-A. Lévêque. Le deuxième prix fut gagné par M. Alex. Soussereau, qui a détaillé avec MM. Alfred Lebrasseur, F. Morris, D. Crozuin et Edgar Trudel (15 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle a été gagné par M. Morris et le deuxième par M. Howard.

Le premier prix d'atout fut remporté par M. E. Chénier et le deuxième par Mlle Yvonne Lévêque.

Mme Talbot tient toujours la tête pour la série du dimanche, avec un record de 61 brasses sur 96 brasses jouées. Du côté des hommes, M. L.-J.-A. Lévêque est en tête de cette même série, avec 57 brasses sur 96.

Jeudi prochain aura lieu la cinquième partie de la troisième série du jeudi, et dimanche prochain, cinquième partie de la troisième série du dimanche.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

PORTAGE LA PRAIRIE

Dimanche le 3 courant, M. et Mme Jean-Pierre Bouchard, de McCreary, Man. étaient en visite au presbytère. Jeudi et vendredi, M. et Mme Amédée Vachon, d'Oak Lake, Man., visitaient leur ancien curé, M. l'abbé Derome. Ces braves paroissiens, qui furent le bras droit de notre dévoué curé, pour le bien de la paroisse là où il a passé, ne manquent jamais l'occasion de lui témoigner de la reconnaissance. M. et Mme Vachon revenaient de la cérémonie de la prise d'habit, chez les RR. SS. Grises de la Maison Provinciale à Saint-Boniface, de leur fille cadette Lydie. M. Napoléon Vachon, de C..., Sask., les accompagnait. Notre curé avait bien voulu prendre part à cette belle cérémonie, mardi le 5 courant.

FANNYSTELLE

Parties de cartes

Aux parties de cartes du 27 janvier Mlle Marie Painchaud a gagné le prix des dames offert par Mme Arthur R...g's, et M. Jean Hamel, celui des hommes, donné par M. Alphonse Poirier.

Baptême

Le 28 janvier a été baptisée Hélène Marie-Bernadette, enfant de M. et Mme Adolphe Piché. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Arnal.

Choses et autres

M. le curé d'Haywood était de passage au presbytère la semaine dernière.

M. Alex. Lavigne, revenu du chantier pour cause de maladie il y a quelque temps, y est retourné la semaine dernière. Bonne chance et bonne santé.

Mouvement vital

Pendant l'année qui vient de finir, 5,650 communions ont été distribuées; un mariage a été célébré; 16 baptêmes; 6 sépultures. Il y a 51 familles, 48 de langue française et 3 de langue anglaise. 180 enfants fréquentent les écoles.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Le 17 février, les Enfants de Marie Immaculée donneront une soirée pour l'oeuvre paroissiale. Elles sont bien enthousiasmées dans leur entreprise et se proposent de rendre cette soirée la plus agréable possible.

Nous voulons ici revenir sur une erreur commise dans le journal lors de notre dernière partie de cartes. Les revenus nets étaient de $29.00 au lieu de $20.00.

Il est beaucoup question, en ces temps-ci, d'établir une fromagerie au village pour aider les habitants. Si l'idée de notre fromager continue à se répandre, on pense qu'il va finir par en prendre l'initiative bientôt et construire une fromagerie pour l'été 1924. Il est évident qu'il n'y a presque pas d'autres moyens de salut pour nos fermiers et pour nous tous qui dépendons d'eux. Nous espérons donc que la chose s'accomplira au plus vite et qu'elle marchera bien dans les intérêts de tous.

ABBEVILLE

L'école d'Abbeville est supposée ouvrir ses portes pour le 15 février, mais jusqu'à date les commissaires n'ont pas encore trouvé de maître ou maîtresse. Avis à ceux ou celles qui pourraient offrir leurs services de les offrir au "Teacher Department" à Winnipeg, c'est-à-dire au département d'Education, qui s'occupe de nous en trouver actuellement. Bonne pension proche ou un peu plus éloignée de l'école.

Dimanche dernier, les voisins de M. Louis Lagimodière sont allés fêter chez lui son soixantième anniversaire de mariage. M. et Mme Lagimodière sont des premières familles Lagimodière et Riel.

La semaine précédente les jubilaires avaient été fêtés par les gens du village Saint-Laurent, où ils avaient habité déjà assez longtemps. Nous souhaitons longue vie, santé et prospérité à l'heureux couple qui jouit encore d'une assez bonne santé, malgré sa quatre-vingt-unième année.

De temps en temps nous entendons dire que quelques familles viendront se joindre à nous au printemps pour y demeurer. Rappelons que malgré les quelques centaines de familles de langue française qui composent la paroisse, il y a, particulièrement aux alentours de l'église, de la place pour une trentaine de familles. Les terrains sont à vendre à bas prix ou à louer à de bonnes conditions, particulièrement pour ceux qui veulent faire la culture mixte. Nous espérons que la nouvelle fromagerie ouvrira ses portes et doublera, si elle ne triple pas, le nombre de ses abonnés.

ALONSA

Dimanche le 3 février M. H. Beaudin célébrait son 74me anniversaire de naissance. Parmi les personnes présentes on remarquait: Mme H. Beaudin, M. L. Beaudin, M. et Mme T.-A. Hogue, M. et Mme J. Normandin, MM. E. Normandin, A. Normandin, M. et Mme A. Normandin, M. et Mme P. Boivin, Mlles E. Boivin, C. Boivin, E. Lapointe, Mme Morrison, MM. A. Morrison, Alex. Morrison, C. Deslauriers, Mlle J. Normandin, MM. C. Anderson et H. Douville.

Un délicieux goûter nous fut servi à minuit. A une heure avancée de la nuit nous nous séparâmes, laissant à l'heureux jubilaire nos meilleurs voeux de bonheur.

Lors de la récente réunion des catholiques d'Alonsa, sous la présidence du R. P. Gauthier, il a été décidé d'élever une église catholique à Alonsa. Nous sommes heureux de voir cette question, depuis si longtemps discutée, enfin réglée à la satisfaction de tous.

M. P.-A. Bouvier, agent de gare à Alonsa, a fait l'acquisition d'un de ces merveilleux radios.

Mlle A. Deslauriers nous a quités jeudi dernier pour l'hôpital. On nous dit que son opération pour l'appendicite est très bien réussie. Nous espérons la revoir bientôt parmi nous.

La semaine dernière nous avons eu une soirée de paniers au profit de l'église. La somme assez rondelette que nous en avons retirée nous permet de croire que tous ont à coeur d'aider à la nouvelle construction.

Mme P.-A. Bouvier est revenue d'un séjour d'un mois à l'hôpital; elle se porte maintenant à merveille.

SAINT-LEON

Dans la nuit du 31 janvier, la mort vint frapper à la porte d'une maison de notre village et s'y choisit une victime dans la personne de Mme Norman, née Marie-Louise Routhier.

Mme Norman, domiciliée à Altamont, se trouvait chez ses parents avec M. Norman, son époux, et l'aînée de ses enfants, depuis le 21 décembre. Rien dans l'état de sa maladie ne faisait pressentir le dénouement fatal; néanmoins elle reçut pieusement la sainte communion la veille; elle espérait se remettre bientôt, quand elle fut tout à coup enlevée à l'affection des siens.

Le service funèbre fut chanté le samedi 2 février par le R. P. Marie-Antoine, curé, auquel assista un grand nombre de parents, sa cousine religieuse, Soeur Marie-Archangela, et beaucoup d'amis. L'inhumation n'eut lieu qu'à 2 heures de l'après-midi, parce qu'on attendait Mme Norman qui désirait revoir sa belle-fille avant qu'on ne l'enterrât. Les porteurs furent: MM. Xavier Rondeau, Rodrigue Lussier, Hervé Leblanc, Napoléon Bergeron, Arthur Bergeron, Télesphore Rondeau.

Mme Norman laisse pour la pleurer un époux, quatre enfants en bas âge: Antoinette, Raymond, Emile et Wilfrid, ses parents âgés: M. et Mme Routhier, M. et Mme Norman.

La famille éplorée offre de sincères remerciements aux nombreux parents et amis qui sympathisèrent à son deuil. Des messes sur l'offrande de la collecte faite par Mmes R. Lussier et N. Rondeau furent chantées au troisième et septième jours du décès.

Couvent de Saint-Léon

Les concours de janvier à l'école des soeurs ont donné les résultats suivants:

Grade IX — Estelle Boyer, 72; Alida Boivert, 70; Germaine Labossière ...

Grade VIII — Imelda Rondeau, 70; Alvina Rondeau, 64; Antoinette Rondeau, 64.

Grade VII — Marcel Rondeau, 83; ...eph Grenier, 80; Evangeline Payette, 62; Albert Rondeau, 60.

Grade VI — Edmond Grenier, 54.

Grade V — Rosa Labossière, 81; Georgette Boyer, 70; Eveline Lussier, ...6.

Grade IV — Calcul mental: Raymond Dion, 80. Arithmétique: Germaine Rondeau, 78. Histoire du Canada: Clémentine Nivon, 95. Composition: Bertha Bergeron, 85.

Grade III — Grammaire française: Fabiola Lussier, 95. Lecture française: Flore Martel, 90. Composition: Blanche Moreau, 72. Composition: Robert Labossière, 65.

Les futures candidates pour le concours français du mois de mai redoublent d'ardeur et d'application dans l'étude de notre belle langue française.

SAINTE-ELIZABETH

Tableau d'honneur
Ecole Lévis

Grade IX: Lilianne Lussier, 85. Grade VI: Etienne Lussier, 72. Grade IV: Gratia Bellerive, 84. Grade III: Roland Bellerive, 80. Grade II: Béatrice Bellerive, 90. Grade I: Annette Lussier, 85.

ST-PIERRE

Par cet hiver extraordinaire pour le Manitoba, nous trouvons moyen d'avoir à nous plaindre. Nous n'avons pas de neige et elle nous serait utile; beaucoup de charrois ne peuvent se faire qu'avec difficulté. Et puis, la voiture à roues est froide, malgré la douceur de l'hiver.

Quatre mariages depuis le 7 janvier.

La mort n'a encore frappé qu'une fois, cette année, chez nous. Arthur Chouinard, une figure très caractéristique, un ancien de Saint-Pierre, puisque sa famille était ici depuis 1877, nous a quittés. Malade depuis douze ans environ, un cancer l'a emporté après une opération subie sans grand espoir. Il a été enterré le jour de la Purification. Il désirait s'en aller un jour consacré à la Sainte Vierge; il a été exaucé.

L'A.C.J.C. de Saint-Pierre se repose en ce moment; mais nous espérons qu'elle se remettra au travail au printemps.

Dimanche le 17, nous aurons une soirée de cartes en faveur du monument Riel, sous les auspices de l'Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Pierre.

SAINTE-AGATHE

Décès

Jeudi le 7 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu à Sainte-Agathe les funérailles de M. Alphonse Toupin, décédé à l'âge de 57 ans et 10 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Régina Deslandes, trois fils: Ovila, Antoine et Arthur; trois filles: Mme Arthur Gratton, Mme veuve Horace Robert, Mme Joseph Préfontaine; quatre frères: Dieudonné, Louis, Amable et Stanislas; trois soeurs: Mme Pierre Noël, Mme Albéric Lemoine et Mlle Marie-Louise Toupin.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur pour le mois de janvier, au couvent:

Grade XI — 1. Norman Finnigan; 2. Annie Lanthier.

Grade X — 1. Claire Mousseau; 2. Flora Girard.

Grade IX — 1. Elsie Owens; 2. Lily Hunt.

Grade VIII — 1. Eva Girouard; 2. Léona Champagne.

Grade VII — 1. Marie Aubertin; 2. Suzanne Bonot.

Grade VI — 1. Yvonne Owens; 2. Germaine Lavergne.

Grade V — 1. Michel St-Jacques; 2. Yvonne Guay.

Grade IV — 1. Fortunat Magnan; 2. Bernadette Mousseau.

Grade III — 1. Bernadete Lasaline; 2. Laura Perron.

Grade II — 1. Marguerite Guay; 2. E.-A. Girard.

Grade I — 1. Arcolle Lacerte; 2. Edmond Tougas.

SAINT-BONIFACE

Mort de M. Jean-Baptiste Côté

M. Jean-Baptiste Côté, ancien greffier de la ville de Saint-Boniface, est mort dimanche à l'hôpital.

Né à Grondines, P. Q., en 1874, il habitait Saint-Boniface depuis 27 ans et avait été greffier de la ville de 1904 à 1919. Il avait été, en outre, dans les assurances avec le sénateur Bénard et l'hon. Talbot.

Lui survivent: sa femme; une fille adoptive, Marie-Thérèse; quatre soeurs: Mme N.-S. Marcotte, Soeur Saint-François de Paul, de Montréal, Mlle Louise et Mme A. Robitaille, de Deloraine, Man.; quatre frères: Rodolphe, Dr I. Côté, Laurent et Albert, tous de Montréal.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 10 h., à la cathédrale, de la résidence du défunt, avenue Provencher.

Nos condoléances à la famille.

Au Carmel

La Rév. Soeur Bernadette de l'Immaculée-Conception est décédée samedi passé au Carmel de Saint-Boniface, après une longue et douloureuse maladie de six années, supportée avec une grande résignation. Le service funèbre fut chanté au Carmel hier et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Conseil municipal

A l'assemblée régulière du conseil, hier soir, tous les échevins étaient présents, à l'exception de l'échevin McFadyen, qui est en mission importante à Ottawa. Les rapports des comités des travaux publics, de police et du feu, d'eau et de lumière, sont adoptés tel que lus.

Au rapport du comité des finances, l'échevin MacLean, appuyé par l'échevin Gauvin, propose un amendement à l'effet de ne pas nommer les vérificateurs de la comptabilité à présent, mais de demander des soumissions de ceux qui désirent cet emploi. Il l'emporte par 4 contre 3.

Les échevins se réjouissent de ce que la législature provinciale a sanctionné les amendements demandés sur la charte de la ville, à l'exception d'un seul.

On se rappelle que l'an passé le conseil approuva l'impôt sur le revenu par le gouvernement provincial à condition que la municipalité en reçoive quelque chose, ou directement sous forme d'augmentation des subventions scolaires, ou indirectement sous forme de diminution dans l'impôt qu'elle paie elle-même. Or le gouvernement vient de passer l'impôt sur le revenu sans prévision aucune pour les municipalités. Nos échevins, vu la grande difficulté actuelle de percevoir leurs propres taxes des citoyens de la ville, formulèrent leur protestation contre cette mesure. Une copie de cette résolution sera envoyée au premier ministre Bracken et au représentant de Saint-Boniface.

On passe un vote de sympathie à Mme J.-B. Côté à l'occasion de la mort récente de son époux, qui fut pendant 15 ans employé de la ville.

L'échevin MacLean, appuyé par l'échevin Gauvin, propose un comité composé des échevins Wilson, McFadyen et Gevaert pour étudier la question d'un gérant pour la ville de Saint-Boniface.

La soirée de la Chorale

L'organisation de la grande partie de cartes qui sera donnée par la Chorale au profit de l'Union Canadienne bat son plein. Cette soirée, attendue avec impatience par tous ceux qui sont dans le secret, aura lieu dimanche prochain, le 17, à 8 heures précises, dans les salles de l'Union, tel qu'annoncé.

Le secret auquel j'ai fait allusion et dont, si vous me promettez d'être discrets, je me permettrai de soulever le voile, se trouve dans le programme. Jugez-en: Il y aura deux personnages mystérieux, Dollard et Madeleine, nommés à l'avance par le comité, inconnus pour les autres mortels, et qui seront l'objet d'une loterie à 5 sous le billet. Tous ceux qui, la vente des billets terminée, se trouveront avoir obtenu sur leur carte la signature de l'un des personnages, auront droit au tirage de la loterie dont les gagnants recevront les prix adjugés à cette fin. Viendra ensuite le couronnement des deux personnages dont l'identité sera enfin dévoilée.

D'autres amusements en perspective ne manqueront pas, afin de faire de cette soirée un tel succès que notre cercle de l'Union prendra un nouvel élan de vitalité qui lui assurera les éléments de survivance tant désirés.

Dans les intervalles, chant et musique mêleront leurs accords joyeux et patriotiques et vous aideront à passer agréablement quelques moments de transition toujours oisifs.

L'actif président de la Chorale, habilement secondé par le directeur, l'organiste et tous les membres, ne négligera rien afin de donner à cette soirée un cachet varié, attrayant et artistique. Venez en foule encourager une oeuvre nationale de première importance et vous serez contents.

Allons! un bon coup d'épaule pour le cercle de notre jeunesse. Venez et amenez vos amis! Il y aura de la place pour tout Saint-Boniface!

Billets d'entrée seulement 25 sous, une bagatelle.

Nous regrettons vivement le deuil qui frappe notre confrère M. Amable Toupin, dans la mort soudaine de son frère Alphonse. La chorale le prie d'accepter à cette occasion sa bien sincère sympathie.

Jean DIESE.

PETITES NOTES

Tel qu'annoncé la semaine dernière, une réception avait lieu à la Maison Vicariale, Hospice Youville, dimanche après-midi, de trois à cinq heures. Cette réception était organisée par les dames et demoiselles de Saint-Boniface dans le but de venir en aide aux bonnes religieuses de l'institution. Pour une première tentative du genre, les organisatrices ont droit d'être fières du succès remporté par les innombrables dons en provisions reçus pour les vieillards et les orphelins.

M. Joseph Guilbault, de Chicago, est actuellement à Saint-Boniface pour une dizaine de jours de vacances chez sa mère Mme Guilbault, de la rue La Vérendrye.

Remerciements — La famille Coutu remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Coutu.

Baptême — Le 10 février: Joseph-Arthur, fils de M. et Mme Albert Guilbault. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Jacques.

UNION CANADIENNE

Soirée canadienne

Nos amis sont tous invités à se rendre à notre troisième soirée canadienne qui sera tenue jeudi soir dans nos salles. La causerie nous sera donnée par M. l'abbé Sabourin et le sujet en est: "La langue est-elle gardienne de la foi?" Une discussion ouverte à tous suivra la causerie et le savant conférencier se fera un plaisir de répondre à toute objection qui pourra lui être posée. La soirée se terminera comme d'habitude par les chants canadiens.

Séance de boxe

Vendredi passé, dans nos salles avait lieu notre première exhibition de boxe. Le programme de cinq assauts avait été préparé avec soin et les amateurs présents semblèrent l'accueillir avec grande faveur.

La séance débuta par un préliminaire intéressant de deux reprises entre les jeunes M. Roussin et F. Roussin, du poids-puce. L'agressivité du jeune Marcel fut remarquable.

L'assaut de deux reprises entre A. Leclaire et L. Pageault, qui vint ensuite, fut très chaudement contesté. Les honneurs du combat furent égaux.

MM. Louis et Pierre Roussin firent les frais du troisième numéro. Ils échangèrent surtout à longue portée et firent montre d'une plus grande connaissance de la boxe.

L'assaut semi-final de trois rondes entre MM. P. Fontaine et Jack Leclaire fut plus excitant. Tous deux sont doués d'un physique puissant. Fontaine était en meilleure forme et à plusieurs reprises épargna son homme. Ses directs sont rapides et il applique de sa droite un crochet d'une force irrésistible. Leclaire dirige bien un "swing" au côté qui n'est pas sans affaiblir son adversaire.

Mike Chérion et Dan Leclaire firent la finale. La réputation de ces deux athlètes n'est plus à faire. L'engagement fut de quatre rondes et le signal sitôt donné, ils échangèrent avec furie. Leclaire se montra plus agressif et ses coups atteignirent plus souvent. Chérion pare bien et sait surtout riposter au moment opportun. Ces deux jeunes boxeurs promettent beaucoup et réussiront certainement s'ils continuent dans cette carrière de leur choix.

Le comité d'organisation s'acquitta habilement de ses fonctions. M. A. Lanthier agit comme arbitre et M. N. Taillefer comme annonceur.

L'Union remercie sincèrement ces boxeurs qui ont donné leurs services gratuitement, le promoteur P. Roussin qui a conclu tous les engagements du programme et l'assistance en général.

Partie de cartes

C'est avec un grand plaisir que nous avons appris le projet formé par la chorale de la cathédrale de donner une grande partie de cartes au profit de notre cercle. Cet événement, qui sera plus qu'une simple soirée de cartes, puisqu'il y aura en outre différents jeux et chants canadiens par la Chorale, aura lieu dimanche le 17, à 8 h. p.m., dans les salles de l'Union. On nous parle aussi d'un couple mystérieux qui circulera dans les salles. Qu'est-ce à dire?

Toujours est-il que les directeurs de l'Union Canadienne désirent exprimer leurs sincères remerciements aux membres de la Chorale et principalement au président, M. N. Jutras, qui a pris l'initiative de la chose.

Le comité d'organisation, composé de MM. N. Jutras, L. Lévêque, J. Vermander et H. Lévêque, a retenu, en outre de notre grande salle, le local contigu de l'ancien magasin Vampoulle; c'est dire qu'il s'attend à une assistance nombreuse.

LES SPORTS

Les Canadiens

Notre équipe l'emporta sur l'Assiniboine par un résultat de 3 à 1, mercredi passé. La joute fut rapide et intéressante à tout point de vue et le Canadien a beaucoup gagné dans l'estime de ses partisans.

La première période passa sans résultat; elle fut marquée par le jeu efficace de Dostert et les nombreuses et rapides montées du joueur de défense Lévêque.

Après à peine trois minutes de jeu dans la seconde période, "Lolo" Couture enregistra le premier point de la soirée, déjouant le gardien de buts après une montée sensationnelle d'un bout à l'autre du patinoir.

Ce point eut pour effet de stimuler le jeu. La mise en échec de nos joueurs devint plus solide et coup sur coup ils brisèrent les assauts de l'Assiniboine. Peu après Marius, recevant la rondelle de "Lolo", enregistra le second point par un lancer rapide et très bien dirigé.

A la troisième reprise, les adversaires comptèrent un point qui fut disputé sans résultat; l'arbitre l'accorda. Avec le désavantage d'un seul point ils jouèrent l'offensive et montèrent tous à l'attaque. Cette tactique leur fut coûteuse, car "Lolo" ayant réussi à percer leur ligne de défense, eut champ libre, attira tout simplement le gardien hors de ses buts et y fit glisser la rondelle.

Nos joueurs nous ont montré qu'ils étaient capables de quelque chose; aussi ils s'assurèrent une sympathie plus chaude de leurs partisans. Ils furent changés avec discrétion pendant le cours de la partie et leur jeu d'ensemble était beau à voir.

Lanctot et Marius, dans leur place respective, améliorèrent beaucoup leur jeu. Robert et Dostert jouèrent leur partie ordinaire rapide et efficace. J. Lévêque et "Tough" Couture font un mur solide; ce dernier toutefois ne fut pas chanceux sur l'offensive. "Lolo" Couture fut l'étoile de la partie.

Nous croyons trouver en cette victoire l'explication des défaites essuyées jusqu'à présent par nos Canadiens, et toute la raison des défaites essuyées ils avoueront qu'ils se laissent beaucoup trop influencer par l'avantage ou le désavantage du jeu. Si tout va bien, on se sent plein d'ardeur; si, au contraire, quelqu'un des leurs fait une bévue qui mette en doute la victoire finale, on abandonne tout. C'est alors cependant qu'il ne faudrait pas se désister; on lâche trop facilement.

Le hockey, qui est un jeu classé parmi les sports nobles, porte l'inconvénient de coûter quelque chose. C'est ce qui explique la position difficile des organisateurs par rapport aux finances. On sait qu'ils ne recevront rien des recettes d'entrée aux joutes avant la fin de la saison. Ils font donc un appel à tous ceux qui peuvent leur aider pécuniairement et espèrent en recevoir bon accueil quand ils les visiteront.

Alignement des Canadiens: Lanctot, Lévêque, L. Couture, Marius, Robert, L. Couture, Dostert, Goulet, McCaughan.

La prochaine partie aura lieu mercredi à 9 h. p.m. à l'Auditorium, contre le Winnipeg. Il est très important pour nous de gagner cette partie, ainsi que de voir battre les Tigers dans leur partie de 8 h. au même patinoir. Les Canadiens comptent donc sur l'encouragement d'une grande foule pour ce soir-là.

"Le Voyageur"

Persuadés que nos amis les membres du Voyageur aimeront à se rappeler ou à connaître les débuts de leur club, nous publions ces quelques notes que nous a remises un des anciens.

On se rapellera d'abord qu'un grand nombre de nos vieilles familles arrivèrent à Saint-Boniface dans les années 1882-83-84. C'est dire que dès qu'il y eut un noyau assez fort de jeunes gens dans le village d'alors, le Voyageur fut fondé. Il eut pour organisations contemporaines: l'Orphéon, le Cercle Provencher, le Cercle Dramatique, la Fanfare Indépendante, le Club de Jeux athlétiques et la Brigade de feu volontaire.

Pendant les saisons d'hiver 1883-84 et 1884-85, le club de raquettes fut dirigé par la Société Saint-Jean-Baptiste. Ce fut à l'automne de 1885 qu'il devint indépendant et choisit le nom de "Voyageur". Les officiers suivants furent élus: Président, M. Jacques Bureau, aujourd'hui ministre des douanes au fédéral; vice-président, M. Roger Marion; sec.-trés., M. Ed. Trudel; médecin, Dr Lambert. On comptait une trentaine de membres; les sorties avaient lieu le jeudi de chaque semaine. On se réunissait à l'angle des rues Taché et Provencher et la marche se terminait à l'hôtel Beauregard. Le gai costume adopté dès la fondation est encore celui porté aujourd'hui.

Le 21 janvier 1886, le club Saint-Georges de Winnipeg, dont M. Hardie était président, invita le Voyageur. Le 10 mars le Voyageur recevait le Saint-Georges. Au souper qui suivit la marche, on entendit la fanfare du Cercle Provencher, alors sous la direction de M. Perreault. Tout comme aujourd'hui les nouveaux membres devaient passer victorieusement l'épreuve du ballotage et d urebond dans la grande toile.

Hiver 1886-87: Prés., M. Jacques Bureau; vice-prés., M. J.-L.-A. Lévêque; sec.-trés., M. Ed. Bélanger; capitaine, M. François Verge; comité de régie: MM. A. Bleau, G. Fortin et Ed. Trudel. Dans le cours de la saison on reçut les raquetteurs du Club Winnipeg. L'hon. M. Larivière leur souhaita la bienvenue.

L'année 1887-88 fut plus paisible. M. F. Verge était président.

1888-89. Prés., M. Verge, réélu; vice-prés., M. G. Fortin; sec.-trés., M. Ed. Bélanger; capitaine, M. J.-P. Collet; comité de régie, M. Ed. Trudel, J. Bureau et J.-C. Auger.

1889-90. Prés., M. Eug. Paradis; vice-prés., M. Isaïe Lavoie; sec.-trés., M. E. Jean; capitaine, M. H. Chabot; comité de régie: MM. A. Bleau, Ed. Guilbault et E. Trudel. Cette saison fut suivie de cinq années de repos.

En 1895-96 on ressaisit ses forces et on reprend sa marche avec les officiers suivants: Prés., M. H. Béliveau; vice-prés., M. Ed. Trudel; sec.-trés., M. R. Goulet; capitaine, M. E. Jean; comité de régie: MM. D. Manseau, J. Jean et A.-C. Larivière. Le club compte 50 membres enthousiastes, très fidèles aux sorties qui se terminaient à l'hôtel Mondor.

Le résultat des années 1897-98 et 1898-99 manque.

Saison 1899-1900. Prés., M. A. Bleau; vice-prés., M. L.-N. Bétournay; capitaine, M. D. Manseau; sec.-trés., M. E. Lévêque; comité de régie: MM. E. Jean, A. Chabot et J.-B. Leclerc.

1900-01. Prés., M. J.-A. Bleau; vice-prés., M. E. Jean; sec.-trés., M. E. Lévêque; capitaine, M. A. Chabot; régie MM. O. Manseau, J.-B. Côté et O.-J. Lavoie. Le 22 janvier de cette année, M. J.-B. Leclerc, alors propriétaire du bloc Le Bazar, recevait les Voyageurs chez lui. On s'y amusa beaucoup.

1901-02. Prés., M. E. Jean; vice-prés., M. D. Houle; sec.-trés., M. E. Lévêque; capitaine, M. H. Dussault;

(A suivre à la dixième page)

Feuilleton de la "Liberté" — Numéro 5

L'Abbé Constantin

Par Ludovic Halévy

(Suite)

Une enfant? N'était-ce qu'une enfant? Les trompettes sonnèrent. La manoeuvre recommença. Cette fois, par bonheur, plus de commandement, plus de responsabilité. Les quatre batteries exécutaient des évolutions d'ensemble. On voyait tournoyer en tout sens cette masse énorme d'hommes, de chevaux et de voitures, tantôt déployée en une longue ligne de bataille, tantôt resserrée en un groupe compact. Tout s'arrêtait en même temps, d'un seul coup, sur toute l'étendue du polygone.

Bettina, tout doucement, dans la pensée de Jean, reprenait l'avantage sur madame Scott. Elle lui apparaissait, souriante et rougissante, dans les flots ensoleillés de ses cheveux épars. *Monsieur Jean*... elle l'avait appelé *monsieur Jean*... et jamais son petit nom ne lui avait paru si joli.

— Je me trompais tout à l'heure, se disait Jean, la plus jolie, c'est miss Percival.

La manoeuvre était finie. Les batteries se placèrent les unes derrière les autres, à intervalles serrés, les pièces parfaitement alignées, et le défilé eut lieu au grand trot avec un vacarme effroyable et dans un ouragan de poussière. Lorsque Jean, le sabre au poing, passa devant le colonel, les deux images des deux soeurs se confondaient et s'enchevêtraient si bien dans ses souvenirs, qu'elles entraient et disparaissaient, en quelque sorte, l'une dans l'autre, devenaient une seule et même personne. Tout parallèle devenait impossible, grâce à cette singulière confusion des deux termes de la comparaison.

— Aurais-je fait, se disait-il, la bêtise de devenir ainsi amoureux, follement, à première vue? Mais non, on devient amoureux d'une femme... et non pas de deux femmes à la fois.

Cela le rassurait. Il était très jeune, ce grand garçon de vingt-quatre ans. Jamais l'amour n'était entré pleinement, franchement, ouvertement dans son coeur. L'amour, il ne le connaissait guère que par les romans, et il avait lu très peu de romans.

Au moment où il descendait de cheval, à neuf heures, dans la cour du quartier, l'abbé Constantin entrait joyeusement en campagne. La fête du vieux prêtre, depuis la veille, était en feu.

De grand matin, il s'était levé, et, toutes portes closes, seul avec Pauline, il avait compté et recompté son argent, étalant sur la table ses cent louis, et, comme un avare, prenant plaisir à les manier. A lui tout cela! à lui! c'est-à-dire aux pauvres.

Sa messe dite, à neuf heures, il partit et ce fut une pluie d'or sur sa route. Ils eurent tous leur part, et les pauvres avouant leur misère, et ceux qui la cachaient. Chaque aumône était accompagnée du même petit discours:

— Cela vient des nouveaux maîtres de Longueval, deux Américaines... Madame Scott et miss Percival. Retenez bien leurs noms et priez pour elles ce soir.

Puis il se sauvait, sans attendre les remerciements; de chaumière en chaumière, il allait, il allait, il allait... Une sorte de griserie lui montait au cerveau. Partout sur son passage, c'étaient des cris de joie et d'étonnement. Tous ces louis d'or tombaient, comme par miracle, dans ces pauvres mains habituées à recevoir de petites pièces de monnaie blanche.

A six heures, il rentra chez lui, épuisé de fatigue, mais la joie dans l'âme.

— J'ai tout donné! s'écria-t-il dès qu'il aperçut Pauline, tout donné! tout donné!

Il dîna et s'en alla, le soir, dire son office du mois de Marie; mais, au moment où il monta à l'autel, l'harmonium resta muet. Miss Percival n'était plus là.

La petite organiste de la veille était, en ce moment, fort perplexe. Sur les deux divans de son cabinet de toilette, deux robes s'étalaient, une robe blanche et une robe bleue. Bettina les trouvait délicieuses toutes les deux, mais il fallait bien choisir. Après de longues hésitations, elle se décida pour la robe blanche.

A neuf heures, les deux soeurs montaient le grand escalier de l'Opéra. Quand elles entrèrent dans leur loge, le rideau se levait sur le second tableau du deuxième acte d'*Aïda*, l'acte du ballet et de la marche.

Madame Scott, avec beaucoup d'attention et de plaisir, suivait les évolutions du ballet; mais Bettina brusquement était devenue songeuse, en apercevant dans une loge, de l'autre côté de la salle, un grand jeune homme brun. Miss Percival se parlait à elle-même et se disait:

— Que faire? que décider? Faut-il l'épouser, ce grand garçon qui est là en face et qui me lorgne?... car c'est moi qu'il regarde... Il va venir tout à l'heure pendant l'entr'acte, et, quand il entrera, je n'aurais qu'à lui dire: "C'est fait: voici ma main... Je serai votre femme." Et ce serait fait! Princesse, je serais princesse! princesse Romanelli! princesse Bettina! Bettina Romanelli! Cela sonne très gentiment à l'oreille: "Madame la princesse est servie..." Parmi tous ces jeunes gens qui, depuis un an, à Paris, courent après mon argent, ce prince Romanelli, c'est encore ce qu'il y a de mieux... Je crois qu'il m'aime... Oui, mais moi, est-ce que je l'aime? Non, je ne crois pas... et j'aimerais tant aimer!... Oh! oui, j'aimerais tant!...

A cette heure précise, Jean, assis devant son bureau avec un gros livre sous l'abat-jour de sa lampe, repassait, en prenant des notes, l'histoire des campagnes de Turenne. Il était chargé de faire un cours aux sous-officiers du régiment, et, prudemment, il préparait sa leçon du lendemain.

Mais voilà que, tout à coup, au milieu de ses notes: Nordlingen, 1642; les Dunes 1858; Mulhausen et Turckheim, 1674-1675, voilà qu'il aperçut un croquis... Jean ne dessinait pas trop mal. Un portrait de femme était venu se placer de lui-même sous sa plume. Qu'est-ce qu'elle venait faire là, au milieu des victoires de Turenne, cette petite bonne femme? Et puis laquelle était-ce?... Madame Scott ou miss Percival?... Comment savoir?... Elles se ressemblaient tant!... Et Jean, péniblement, laborieusement, revenait à l'histoire des campagnes de Turenne.

Nous avons, à Paris, une colonie russe, une colonie espagnole, une colonie levantine, une colonie américaine; ces colonies ont leurs églises, leurs banquiers, leurs médecins, leurs journaux, leurs pasteurs, leurs popes et leurs dentistes.

Parmi ces colonies étrangères, la plus nombreuse, la plus riche, la plus brillante, c'est la colonie américaine. Il y a un moment où un Américain se sent assez riche; un Français, jamais. L'Américain alors s'arrête, respire un peu et, tout en ménageant le capital, ne compte plus avec les revenus, il sait dépenser.

Les Américains subissent très fortement l'attraction de Paris. Il n'est pas au monde de ville où il soit plus agréable et plus facile de dépenser beaucoup d'argent. Par des raisons de race et d'origine, cette attraction s'exerçait sur madame Scott et sur miss Percival d'une façon toute particulière.

Suzie Percival avait reçu de sa mère une éducation toute française, et elle avait élevé sa soeur dans le même amour de notre pays. Les deux soeurs se sentaient Françaises, mieux que cela, Parisiennes.

Elles demandèrent la France comme on demande la patrie. M. Scott fit quelque résistance.

— Quand je ne serai plus là, disait-il, quand je viendrai seulement tous les ans passer deux ou trois mois en Amérique, pour surveiller vos intérêts, vos revenus à toutes deux diminueront.

— Qu'importe, répondit Suzie, nous sommes riches, trop riches... Partons, je vous en prie... Nous serons si contentes! si heureuses!

M. Scott se laissa fléchir; et Suzie, dans les premiers jours de janvier 1880, put écrire la lettre suivante à son amie, Katie Norton, qui, depuis quelques années déjà, habitait Paris:

"Victoire! c'est décidé! Richard a consenti. J'arrive au mois d'avril et je redeviens Française. Vous m'avez offert de vous charger de tous les préparatifs de notre installation à Paris. Je suis horriblement indiscrète... J'accepte.

"Je voudrais, dès que je mettrai le pied à Paris, pouvoir jouir de Paris, ne pas perdre mon premier mois en courses chez les tapissiers, chez les carossiers, chez les marchands de chevaux. Je voudrais, en descendant du chemin de fer, trouver dans la cour de la gare *ma* voiture, *mon* cocher, *mes* chevaux. Je voudrais vous avoir, ce jour-là, à dîner avec moi *chez moi*. Louez ou achetez un hôtel, engagez des domestiques, choisissez les voitures, les chevaux, les livrées. Je m'en rapporte absolument à vous. Que les livrées soient bleues, voilà tout. Cette ligne est ajoutée à la demande de Bettina, qui, par-dessus mon épaule, regarde ce que je vous écris.

"Surtout, ma chère Katie, ne comptez pas avec l'argent..."

Le jour même où madame Norton recevait cette lettre, la nouvelle éclatait de la débâcle d'un certain Garneville, gros spéculateur, qui n'avait pas eu de flair; il avait *senti de la baisse* quand il aurait fallu *sentir de la hausse*. Ce Garneville, six semaines auparavant, s'était installé dans un hôtel tout battant neuf et qui n'avait d'autre défaut qu'une trop violente magnificence.

Madame Norton signa un acte de location, — cent mille francs par an, — avec faculté d'acheter l'hôtel et le mobilier pour deux millions dans la première année du bail. Un tapissier de grand style se chargea d'adoucir le luxe démesuré d'un ameublement criard et tapageur.

Cela fait, l'amie de madame Scott eut le bonheur de mettre, du premier coup, la main sur deux de ces artistes éminents sans lesquels une grande maison ne pourrait se fonder et ne saurait fonctionner: un chef de premier ordre et un piqueur d'une très rare et très haute capacité.

Le chef prit possession de ses fourneaux et le piqueur de ses écuries. Tout le reste n'était qu'une question d'argent, et madame Norton à cet égard usa largement de ses pleins pouvoirs. Elle se conforma aux instructions qu'elle avait reçues. Elle fit, dans ce court espace de deux mois, de véritables prodiges, pour que l'installation des Scott fût absolument complète et absolument irréprochable.

Et voilà comment, lorsque, le 15 avril 1880, M. Scott, Suzie et Bettina descendirent du *rapide* du Havre, à quatre heures et demie, sur le quai de la gare Saint-Lazare, ils trouvèrent madame Norton, qui leur dit:

— Votre calèche est là, dans la cour. Il y a derrière la calèche, un landau pour les enfants et, derrière le landeau, un omnibus pour les domestiques. Les trois voitures à votre chiffre, conduites par vos cochers et attelées de vos chevaux. Vous demeurez: 24, rue Murillo, et voici le menu de votre dîner de ce soir. Vous m'avez invitée, il y a deux mois, j'accepte et je prendrai même la liberté de vous amener une quinzaine de personnes. Je fournis tout, même les invités... Rassurez-vous, vous les connaissez tous, ce sont de nos amis communs... et, dès ce soir, nous pourrons juger des mérites de votre cuisinier.

Madame Norton remit à madame Scott une jolie petite carte entourée d'un fil d'or, qui portait ces mots: *Menu du dîner du 15 avril* 1880, et au-dessous: *Consommé à la Parisienne, truites saumonées à la Russe*, etc.

Cinq minutes après, la calèche de madame Scott montait le boulevard Haussmann au trot lent et cadencé de deux admirables chevaux; Paris comptait deux Parisiennes de plus.

Le succès de madame Scott et de miss Percival fut immédiat, décisif.

Ce fut l'affaire de vingt-quatre heures, pas même vingt-quatre heures; car tout se passa entre huit heures du matin et minuit, le lendemain même de leur arrivée à Paris.

Imaginez une sorte de petite féerie en trois actes et dont le succès irait grandissant de tableau en tableau:

1o Une promenade à cheval, le matin, à dix heures, au Bois, avec les deux merveilleux grooms importés d'Amérique;

2o Une promenade à pied, à six heures, dans l'allée des Acacias;

3o Une apparition à l'Opéra, le soir, à dix heures, dans la loge de madame Norton.

Les deux *nouvelles* furent immédiatement remarquées et appréciées, comme elles méritaient de l'être, par les trente ou quarante personnes qui constituent une sorte de tribunal mystérieux et qui rendent, au nom de tout Paris, des arrêts sans appel.

La beauté des deux soeurs n'était pas discutable. On admira, le matin, leur grâce, leur élégance et leur distinction; on déclara, dans l'après-midi, qu'elles avaient la démarche précise et hardie de deux jeunes déesses; et, le soir, ce ne fut qu'un cri sur leur idéale perfection. La partie était gagnée.

Le salon de madame Scott prit immédiatement tournure... Les habitués de trois ou quatre grandes maisons américaines se transportèrent en masse chez les Scott, qui eurent trois cents personnes à leur premier mercredi.

On fit la cour à madame Scott, on la lui fit en français, en anglais, en italien, en espagnol... car elle savait ces quatre langues... et voilà encore un avantage que les étrangères ont sur ces pauvres Parisiennes, qui, généralement, ne connaissent que leur langue maternelle.

Madame Scott ne prit pas de bâton pour mettre les gens dehors. Elle eut, en même temps dix, vingt, trente adorateurs. Nul ne put se vanter d'une préférence quelconque, à tous elle opposa la même résistance aimable, enjouée, riante... Il fut clair qu'elle s'amusait du jeu et ne prenait pas un instant la partie au sérieux. Elle jouait pour le plaisir, pour l'honneur, pour l'amour de l'art. M. Scott n'eut jamais la moindre inquiétude; il avait parfaitement raison d'être tranquille... Bien plus, il jouissait des succès de sa femme; il était heureux de la voir heureuse. Il l'aimait beaucoup..., un peu plus qu'elle-même ne l'aimait. Lui, elle l'aimait bien, et voilà tout. Il y a une grande distance entre *bien* et *beaucoup* quand ces deux adverbes sont placés après le verbe: *aimer*.

Quant à Bettina, ce fut autour d'elle une course fantastique, une ronde infernale! Une telle fortune! une telle beauté! Miss Percival était arrivée à Paris le 15 avril; quinze jours ne s'étaient pas écoulés que les demandes en mariage commençaient à pleuvoir. Dans le cours de cette première année, — Bettina s'était amusée à tenir fort exactement cette petite comptabilité, — dans le cours de cette première année, elle aurait pu, si elle avait voulu, se marier trente-quatre fois... Et quelle variété de prétendants!

Mais rien, jusqu'à présent, n'avait fait battre son coeur, et la réponse pour tous avait été la même:

— Non!... non!... Encore non! Toujours non!

Quelques jours après cette représentation d'*Aïda*, les deux soeurs avaient eu ensemble une assez longue conversation sur cette grosse, sur cette éternelle question de mariage. Certain nom avait été prononcé par madame Scott, qui avait provoqué de la part de miss Percival le refus le plus net et le plus énergique.

Et Suzie, en riant, avait dit à sa soeur:

— Vous serez bien forcée, cependant, Bettina, de finir par vous marier...

— Oui, certainement!... Mais je serais si fâchée, Suzie, de me marier sans amour!... Il me semble que, pour me résoudre à une chose pareille, j'aurais besoin de me voir tout à fait en danger de mourir vieille fille... et je n'en suis pas là!

— Non, pas encore.

— Attendons alors, attendons!

— Attendons!...

Bettina tendrement embrassa sa soeur; puis, restant là, câline, la tête sur l'épaule de Suzie:

— Si, cependant, cela vous ennuyait de me garder ici près de vous, si vous aviez hâte de vous débarrasser de moi, savez-vous ce que je ferais? Je mettrais dans une corbeille les noms de deux de ces messieurs et je tirerais au sort... Il y en a deux qui, à la rigueur, ne me seraient pas absolument désagréables.

— Lesquels deux?

— Cherchez...

— Le prince Romanelli...

— Et d'un!... A l'autre!...

— M. de Montessan...

— Et de deux!... C'est cela même: oui, ces deux là seraient acceptables, mais seulement acceptables... et ce n'est pas assez.

Voilà pourquoi Bettina attendait avec une extrême impatience le jour du départ et de l'installation à Longueval... Elle éprouvait le besoin d'être livrée à elle-même, à elle seule, pendant quelques jours au moins, de se consulter et de s'interroger à loisir dans la pleine tranquillité et dans la pleine solitude de la campagne, de s'appartenir enfin...

Aussi était-elle toute joyeuse, en montant, le 14 juin, à midi, dans le train qui devait la conduire à Longueval. Dès qu'elle se vit seule avec sa soeur:

— Ah! s'écria-t-elle, que je suis contente! En tête à tête avec vous pendant dix jours! car les Norton et les Turner ne viennent que le 25, n'est-ce pas?

— Oui, seulement le 25.

— Dix jours de liberté! Et pendant ces dix jours, plus d'amoureux! plus d'amoureux! Et tous ces amoureux, de quoi, mon Dieu, étaient-ils amoureux? De moi ou de mon argent? Le voilà le mystère, l'impénétrable mystère!

La machine siffla, le train s'ébranla lentement. Bettina reprit, en battant des mains:

— Que je suis heureuse de penser que nous allons vivre seules, toutes les deux en garçons.

— Seules!... seules!... Pas tant que cela. Nous avons, pour commencer, deux personnes ce soir, à dîner.

— Ah! c'est vrai... mais ces deux personnes-là, je ne serai pas du tout fâchée de les revoir... Oui, je serai très contente de revoir le vieux curé, et surtout le jeune officier...

— Comment! surtout?

(A suivre)

Faisons-nous d'abord une réserve de pensées, d'énergies, de prières. Notre trop-plein débordera sur autrui, et jamais ce fleuve intérieur de vie ne tarira, puisqu'il aura sa source en Dieu. — E. Leseur.

AU SACRE-COEUR

Le programme de la dernière partie de cartes a eu l'heur de plaire à tout le monde et a démontré une fois de plus que la chorale du Sacré-Coeur sait se mettre à la hauteur de toutes les situations.

Mlle Eva Guertin a su s'attirer des applaudissements bien mérités par deux chants très bien rendus. M. Pinvidic, dans un solo de cornet avec accompagnement de piano et de violons, a tellement charmé l'auditoire qu'il a dû donner un "encore". Mlle E. Dion, dans un joli morceau de piano, entremêlé de toutes sortes de variations, nous a rappelé la vieille chanson connue de tous, "Au clair de la lune". Pour terminer, M. Pinvidic nous fit entendre un magnifique choeur intitulé: "La cloche de la Tourelle".

Les prix de la soirée ont été gagnés par Mme L. Desrochers et Mlle Germaine Rocan, MM. G. Gastonguay et A.-E. Paquin.

On nous a alors annoncé que la prochaine partie de cartes était organisée par les Enfants de Marie de la paroisse, et que la partie suivante serait préparée par la Société des Saints-Anges, c'est-à-dire par les petits de l'école.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste, à son assemblée régulière tenue dimanche dernier, a voté la somme de $25.00 pour venir en aide à nos frères canadiens-français de la ville de Pembroke, qui sont lésés dans leurs droits à l'enseignement de la langue maternelle.

Nous devons féliciter la Société Saint-Jean-Baptiste de ce beau geste qui démontre bien que sur cette question de l'enseignement du français, tous les Canadiens sont unis de coeur et d'esprit.

On nous laisse entendre que le comité d'organisation de la société s'est déjà mis à l'oeuvre pour nous préparer une grande soirée à l'occasion du mardi gras. Comme par le passé la société nous donnera une des plus agréables veillées de la saison.

* * *

M. et Mme Toupin, autrefois de la paroisse du Sacré-Coeur, maintenant à Montréal, annoncent à leurs amis la naissance de deux jumeaux — un garçon, Joseph-Olivier-Robert, parrain et marraine, Wilfrid Olivier et Julienne Olivier — et une fille, Marie-Yvonne-Florence, parrain et marraine, Paul Olivier et Adrienne Toupin.

* * *

Nous apprenons avec peine la mort, survenue à l'hôpital de Brandon, le 31 janvier, de M. Joseph Duquette, fils de M. A.-M. Duquette. Notre jeune compatriote, qui était âgé de 26 ans, était pharmacien à Welwyn, Sask. Lui survivent: son père; un frère, Victor, de la Banque de Montréal à Whitewood, Sask.; trois soeurs: Mme Geo. Burrows, de Chaplin, Sask.; Lucile, institutrice à Neville, Sask., et Léonie, à la maison. Deux frères du défunt ont été tués à la guerre et un autre a perdu la vie dans l'incendie du collège de Saint-Boniface.

Nos sincères condoléances à la famille.

Fédération des Femmes canadiennes-françaises

La Fédération des femmes canadiennes françaises, ayant organisé un ouvroir pour les pauvres, sollicite l'aide de ses membres pour la confection d'articles destinés aux nécessiteux.

Les personnes désireuses de venir en aide au moyen de vieux meubles, habits, provisions, etc., sont priées de communiquer avec la secrétaire de la société.

Il y aura assemblée de couture tous les mercredis, de 2 à 6 heures après-midi, à la résidence de Mme H.-R. Baudry, 122, rue Margaretta.

* * *

Vendredi, le 15 courant, il y aura assemblée générale convoquée spécialement pour traiter d'un sujet important. L'assemblée sera tenue dans la salle de la Ligue des Femmes catholiques, Columbus Hall.

* * *

Mardi, le 19 courant, à trois heures de l'après-midi, la Fédération donnera une partie de cartes dans la salle de la Ligue des Femmes catholiques. Les membres sont cordialement invitées à former des tables. On y jouera le cinq cents et le bridge.

Chez les Chevaliers de Colomb

Les membres sont priés de remarquer que la prochaine assemblée régulière du Conseil Provencher aura lieu dimanche le 17 courant à trois heures et demie de l'après-midi.

Les membres apprendront avec plaisir que le confrère Charles Cormier, de La Salle, a quitté l'hôpital Saint-Boniface en pleine voie de guérison.

Etait de passage cette semaine, M. Geo.-H. Boivin, C.R., directeur suprême au Canada, de retour de Vancouver où avait eu lieu une convention des députés de province et du directeur suprême. En route, M. Boivin donnait une conférence au Conseil de Calgary, et hier, le 11, il devait conférer le troisième degré de l'ordre à une classe de candidats à Toronto.

Etait aussi de passage la semaine dernière, le confrère Frank Ranson, de Régina.

"Le Voyageur"

(Suite de la huitième page)

régie: MM. J. Désourdis, J. Gingras et A. Gauvin.

1902-03. Prés., M. E. Lévêque; vice-prés., M. D. Houle; sec.-trés., M. N. Bernier; capitaine, M. C.-A. Lambert.

Nouvelle léthargie de sept années et nouveau retour à la vie en 1909-10 avec les officiers suivants: Prés., M. Ernest Lévêque; vice-pres., M. A.-C. Larivière; sec., M. Alfred Couture; trés., M. J.-B. Leclerc; capitaine, M. A. Bleau; régie: MM. P. Gosselin, J. Turenne et J. Mondor. M. J.-B. Leclerc entre autres contribua beaucoup à cette reprise d'activité du club.

Qu'il nous suffise maintenant de dire que depuis cette rénovation de 1909, le club fonctionna très bien jusqu'à ce que la guerre vint éclaircir ses rangs.

Le Voyageur reprit activement sa marche dès que la guerre fut terminée. C'est ainsi que cet hiver il célébrait la quarantième année écoulée depuis sa fondation.

Ce résumé succinct des premières années du Voyageur est, nous le savons, impropre à rendre aux anciens le souvenir vivace des joies de leurs sorties d'antan; nous avons tout simplement voulu leur rappeler le progrès de leur organisation de 1883.

Nous ne doutons pas que tant que le Voyageur saura rattacher à sa fortune l'initiative d'officiers aussi intègres et aussi dévoués qu'il a eus dans le passé, il sera toujours une de nos associations vives de Saint-Boniface.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 5870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30